



**COMMISSION PERMANENTE**

**DU 31 JANVIER 2023**

**PROCES-VERBAL**

**SOMMAIRE**

	<b><u>Pages</u></b>
<b>LISTE DE PRESENCE</b>	3
<b>LISTE DES POUVOIRS</b>	4
<b>ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES COMMISSIONS PERMANENTES DU 22 NOVEMBRE ET DU 9 DECEMBRE 2022</b>	5
<b>RAPPORTS D'INFORMATION</b>	6
<b>EXAMEN DES DELIBERATIONS</b>	6
* <i>Délibérations relevant de la commission 1</i>	6
* <i>Délibérations relevant de la commission 2</i>	9
* <i>Délibérations relevant de la commission 3</i>	10
* <i>Délibérations relevant de la commission 4</i>	17
* <i>Délibérations relevant de la commission 5</i>	26
* <i>Délibérations relevant de la commission 6</i>	34
* <i>Délibérations relevant de la commission 7</i>	44
* <i>Délibérations relevant de la commission 8</i>	63
* <i>Délibérations relevant de la commission 10</i>	65
<b>ANNEXES</b>	
- Annexe 1 : Récapitulatif des modifications apportées au dossier	69
- Annexe 2 : Résultats de vote des délibérations	72
- Annexe 3 : Amendements	179
- Annexe 4 : Liste d'émargement	185

## PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

La commission permanente du Conseil régional Hauts-de-France, dûment convoquée par son Président, le 12 janvier 2023, s'est réunie le 31 janvier 2023, salle des délibérations – 11 Mail Albert 1<sup>er</sup> à Amiens, sous la présidence de Monsieur Xavier BERTRAND, Président du Conseil régional.

Ouverture de la séance à 9h05, le Président constate que le quorum est atteint.

**Ont été présents au cours de l'instance :** Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Monsieur Xavier BERTRAND, Monsieur Maxime CABAYE, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE (arrivé en séance à 9h12), Madame Aurore COLSON, Monsieur Christophe COULON (départ de la séance à 10h03), Monsieur Alexandre COUSIN, Monsieur Arnaud DECAGNY, Monsieur François DECOSTER, Madame Sandra DELANNOY, Monsieur Guillaume DELBAR (arrivé en séance à 9h11), Monsieur Eric DELHAYE (arrivé en séance à 9h11), Monsieur Pascal DEMARTHE (arrivé en séance à 9h11), Monsieur Franck DHERSIN, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Maryse FAGOT, Monsieur Daniel FASQUELLE, Madame Sabine FINEZ, Madame Sarah FLAMANT, Madame Anne-Sophie FONTAINE-BARBIER, Madame Brigitte FOURÉ, Monsieur Michel GUINIOT, Madame Zahia HAMDANE, Monsieur Guy HARLÉ-D'OPHOVE, Madame Samira HERIZI, Monsieur Thomas HUTIN, Madame Nelly JANIER-DUBRY, Madame Marie-Sophie LESNE (arrivée en séance à 9h22), Madame Faustine MALIAR, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Madame Manoëlle MARTIN, Monsieur Alexandre OUIZILLE (arrivé en séance à 9h12), Monsieur Laurent RIGAUD, Madame Samia SADOUNE (arrivée en séance à 9h23), Monsieur Christopher SZCZUREK (arrivé en séance à 9h23), Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Madame Anne-Sophie TASZAREK (arrivée en séance à 9h23), Madame Véronique TEINTENIER.

**Etaient absents ou excusés :** Madame Florence BARISEAU, Madame Natacha BOUCHART, Monsieur Guislain CAMBIER, Monsieur Sébastien CHENU, Madame Karima DELLI, Madame Héloïse DHALLUIN, Madame Mélanie DISDIER, Madame Christine ENGRAND, Madame Amel GACQUERRE, Monsieur Yvan HUTCHINSON, Madame Paulette JUILIEN-PEUVION, Monsieur Daniel LECA, Madame Anne PINON, Monsieur Julien POIX, Madame Patricia POUPART, Monsieur Jean-François RAPIN, Monsieur Benjamin SAINT-HUILE, Monsieur Jean-Philippe TANGUY.

**Secrétaire de séance :** Madame Faustine MALIAR.

**Liste des pouvoirs de la séance :**

**Groupe Majorité Régionale, Républicains et indépendants :**

*Madame Florence BARISEAU donne pouvoir à Madame Manoëlle MARTIN, Madame Natacha BOUCHART donne pouvoir à Madame Véronique TEINTENIER, Monsieur Christophe COULON donne pouvoir à Madame Anne-Sophie FONTAINE-BARBIER (de 10h03 à la fin de la séance), Monsieur Yvan HUTCHINSON donne pouvoir à Madame Nelly JANIER-DUBRY, Madame Marie-Sophie LESNE donne pouvoir à Madame Sabine FINEZ (de 9h05 à 9h22), Madame Anne PINON donne pouvoir à Monsieur Franck DHERSIN, Madame Patricia POUPART donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Monsieur Jean-François RAPIN donne pouvoir à Madame Faustine MALIAR.*

**Groupe UDI :**

*Monsieur Guislain CAMBIER donne pouvoir à Monsieur Arnaud DECAGNY, Madame Amel GACQUERRE donne pouvoir à Monsieur Pascal DEMARTHE, Madame Paulette JUILLIEN-PEUVION donne pouvoir à Madame Maryse FAGOT, Monsieur Daniel LECA donne pouvoir Madame Brigitte FOURÉ, Madame Anne-Sophie TASZAREK donne pouvoir à Monsieur Eric DELHAYE (de 9h11 à 9h23).*

**Groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés :**

*Monsieur Sébastien CHENU donne pouvoir à Monsieur Michel GUINIOT, Madame Mélanie DISDIER donne pouvoir à Madame Sandra DELANNOY, Madame Christine ENGRAND donne pouvoir à Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Jean-Philippe TANGUY donne pouvoir à Monsieur Philippe EYMERY.*

**Groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi :**

*Madame Karima DELLI donne pouvoir à Monsieur Thomas HUTIN, Monsieur Julien POIX donne pouvoir à Madame Zahia HAMDANE.*

**Groupe Gauche Républicaine et Ecologique :**

*Madame Héloïse DHALLUIN donne pouvoir à Madame Samia SADOUNE (de 9h23 à la fin de la séance), Monsieur Benjamin SAINT-HUILE donne pouvoir à Monsieur Alexandre OUIZILLE (de 9h12 à la fin de la séance).*

## PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

**M. LE PRESIDENT** : Mes chers collègues, je déclare la séance ouverte.

Je souhaite un bon anniversaire à Guy HARLE D'OPHOVE et je demande à Faustine MALIAR d'assurer les fonctions de secrétaire de séance.

**MME MALIAR** : Merci, Monsieur le Président.

*(Madame MALIAR procède à l'appel nominal des élus)*

**M. LE PRESIDENT** : Nous sommes 43 présents et représentés. En application de l'article L.4132-13-1 du Code général des collectivités territoriales, le quorum requis de 29 est atteint. Nous pouvons donc délibérer.

Je voudrais rappeler que les absents et absences d'aujourd'hui ne seront pas comptabilisés en tant que tels, compte tenu des difficultés qu'il y a. Les personnes non présentes ne se verront donc pas imputer ceci dans le calcul des absences.

Je précise, comme à l'accoutumée, que la position de vote des élus d'un groupe politique sera exprimée à main levée par le président du groupe politique. Toutefois, chaque élu dispose de la faculté de voter différemment, en l'indiquant oralement sitôt après l'expression de son président de groupe.

Monsieur HUTIN, c'est vous qui avez le pouvoir, qui assumez la présidence pour votre groupe.

Pour l'autre groupe, qui assumera cette présidence ? D'accord.

Chez vous, c'est Monsieur GUINIOT. Très bien.

Madame HERIZI pour le groupe UDI... pour le groupe MoDem. Pardon, excusez-moi. Cela arrive. Monsieur DECOSTER, je vois que vous êtes le gardien de la foi.

*(rires)*

Pour l'UDI, c'est Brigitte FOURE, qui est là.

On a changé tous mes repères.

Pour le groupe LR, c'est l'incontournable Christophe COULON, qui est là.

Concernant l'ordre du jour de notre séance, nous adopterons les procès-verbaux des commissions permanentes des 22 novembre et 9 décembre derniers et nous évoquerons les rapports d'information, avant de passer à la partie délibérative dans l'ordre des commissions. Par ailleurs, en préambule de nos travaux, je vous informe d'ores et déjà du retrait de l'ordre du jour des délibérations 145, 167, 190 et 192, les quatre ayant trait à des délibérations FEADER pour des sujets d'instruction.

### Procès-verbaux des commissions permanentes du 22 novembre et du 9 décembre 2022

**M. LE PRESIDENT** : Vous avez été destinataires des PV des commissions permanentes des 22 novembre et 9 décembre. Si ces documents n'appellent pas d'observation particulière de votre part, ils seront considérés comme adoptés.

Y a-t-il des observations ? Monsieur EYMERY.

**M. EYMERY** : Monsieur le Président, sur le procès-verbal de la Commission du 22 novembre, en page 3, je vous avais interrogé en début de séance sur le rapport d'information de la délégation du président en matière de marchés publics, en particulier sur le bilan des achats de masques. Vous me répondiez : « *On fera l'information nécessaire en Séance plénière sur l'état de la situation, puis aussi sur l'attitude des acheteurs publics, oui.* » Deux Séances plénières se sont déroulées depuis et nous n'avons toujours pas eu cet état de situation. C'était pour vous faire part de cette attente qui est la nôtre, Monsieur le Président.

En page 27, il y avait aussi une demande que nous avons faite sur le recours engagé par la société d'exploitation des ports du Détroit et de recevoir au groupe quelques informations, en particulier le jugement de première instance. À ma connaissance, nous n'avons pas reçu ces informations. C'était pour vous le redemander, Monsieur le Président, en vous remerciant par avance.

**M. LE PRESIDENT** : Je vous remerciais d'être attentif à ce que je vous dis en Séance plénière. Il n'est de pire sourd qui ne veut entendre, Monsieur. Je demande que ma phrase figure au procès-verbal de cette Commission permanente ci.

Pas d'autres remarques ?

#### Rapport d'information sur l'exercice de la délégation du président en matière de marchés publics

**M. LE PRESIDENT** : Conformément à l'article L.4231-8 du Code général des collectivités territoriales, vous avez reçu le rapport d'information sur l'exercice de la délégation du président en matière de marchés publics. Ce rapport, qui ne fait pas l'objet d'un vote, sera inscrit à l'ordre du jour de notre prochaine Séance plénière.

Y a-t-il des observations sur ce rapport ? Il n'y en a pas.

#### Rapport d'information de la mise à disposition d'un agent auprès de la préfecture du Nord

**M. LE PRESIDENT** : Y a-t-il des observations sur ce rapport ? Il n'y en a pas.

#### Examen des délibérations

##### **Commission 1 :**

**« Ressources, fusion, administration générale, finances, personnel, affaires juridiques »**

#### **03 - Administration générale**

##### 2023.00248 - Désignations dans les organismes extérieurs

**M. LE PRESIDENT** : Y a-t-il des oppositions ?

Oui, bien sûr. Allez-y, Monsieur HUTIN.

**M. HUTIN** : Simplement, j'avais signalé en commission, il serait intéressant d'avoir un bilan de la présence des élus dans ces organismes extérieurs. On m'a très bien répondu que, justement, dans la loi 3DS, il était prévu que, pour les instances telles les SEM et les SPL, cela devait être rendu public. Je réitère donc ma demande pour que ce soit fait sur l'ensemble des organismes, comme nous l'avions proposé lors de l'adoption du règlement intérieur, que la présence dans les organismes extérieurs soit aussi comptabilisée dans l'absentéisme des élus. C'est, bien sûr, un effort d'exemplarité.

Puis, pour répondre à Monsieur GUINIOT de la dernière fois, dire que l'exemplarité s'applique, bien sûr, à tous les élus, notamment en matière de déplacement, et que s'il veut continuer à se déplacer en voiture polluante ou en hélicoptère, il n'est pas obligé de le faire avec l'argent public.

**Délibération n° 2023.00248**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

**04 - Finances**

2023.00297 - Refus et acceptation des remises gracieuses à la suite de la commission de recouvrement du 1<sup>er</sup> décembre 2022

**Délibération n° 2023.00297**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

2023.00343 - Demande de garantie d'emprunt en faveur de la Société du Canal Seine-Nord Europe

**M. LE PRESIDENT** : Michel GUINIOT, Thomas HUTIN.

**M. GUINIOT** : Bonjour, Monsieur le Président.

On aurait aimé avoir un peu de détails s'agissant de cette garantie d'emprunt. On nous a dit et redit que tout était bon, que tout était financé pour ce canal. Evidemment, tout le monde a bien compris que l'Etat n'a pas fait grand-chose pour vraiment faire avancer les choses et, en tout cas, a porté un faux nez jusqu'à maintenant, malgré les grandes annonces, malgré un certain nombre de propos des uns et des autres, des membres du gouvernement, du président de la République. Ce serait peut-être bien, Monsieur le Président, si l'on avait un peu plus de précisions ou d'explications sur cette garantie d'emprunt, qui n'est pas anodine.

Merci.

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur HUTIN.

**M. HUTIN** : J'ai posé des questions en séance à Monsieur DHERSIN sur ce financement du canal, pas sur le mode de financement qui est ici proposé et qui semble plutôt correct, avec un financement et une garantie d'emprunt, avec un emprunt auprès de la BCE. C'est plus sur le coût de ce canal, avec l'augmentation déjà, en général, de tous grands travaux, mais qui est en plus renforcé par l'inflation, l'inflation à la fois en matière de matériaux, l'inflation économique et, bien sûr, l'inflation énergétique. Je voulais savoir si vous aviez une idée de l'évolution de ce coût et du coût en lien avec ce financement que vous nous proposez ici.

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur Franck DHERSIN.

**M. DHERSIN** : Evidemment, l'augmentation du coût de la vie, vous la connaissez toutes et tous. Ce n'est pas simplement en France, c'est dans toute l'Europe et globalement dans le monde entier. Oui, tout augmente. Pour l'instant, on n'a pas encore d'éléments très précis, puisqu'on n'est pas encore rentré véritablement dans le dur. On a lancé, par exemple, mais on n'a pas les réponses, sur le plus gros chantier, c'est-à-dire la construction du pont-canal. On verra à combien tout cela sortira. On a des discussions avec Bruxelles, qui nous laisse parfaitement entendre qu'elle comprend parfaitement l'augmentation du coût de tous ces chantiers dans toute l'Europe, qu'elle aidera donc selon les possibilités et selon la réalité des choses, et qu'elle verra au cas par cas tous les sujets. A nous de faire remonter nos problèmes, lorsqu'ils surviendront.

**M. LE PRESIDENT** : Plusieurs éléments. Ni l'emprunt de 60 millions ni celui de 800 millions ne sont mobilisés à ce stade. Cela a été indiqué. Je voudrais vraiment insister sur ce point. Compte tenu de la situation budgétaire et de la trésorerie, la société du canal envisage ce premier tirage courant 2023, je voudrais que l'on ait bien en tête les chiffres et les dates, avec une première échéance d'emprunt qui serait à compter de 2024. La demande d'emprunt sollicité par le CSNE s'élève donc à 330,4 millions d'euros, c'est-à-dire 41,3 % du montant total du prêt, qui est signé avec la BEI. Vous le savez, la BEI, nous avons signé pour 800 millions d'euros. Voilà exactement où nous nous situons par rapport aux enjeux financiers et par rapport aux échéanciers.

Il n'y avait pas d'autres demandes ?

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Abstention de votre groupe, intéressant. Pardon, je n'aurais pas dû dire « intéressant », mais je pensais à voix haute. Je n'ai pas le droit, mais je le fais tout de même.

Qui est pour ?

A noter.

**Délibération n° 2023.00343**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

**05 - Personnel**

2023.00390 - Adhésion au socle commun des compétences du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale du Nord Cdg59 (renouvellement)

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00390**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00475 - Subvention 2023 au Comité de Loisirs et Activités des Hauts-de-France (CLEA HdF)

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00475**

***Adoptée à l'unanimité***



**Commission n° 2 :  
Environnement (environnement, ruralité, chasse, pêche)**

**01 – Environnement**

**01 – Milieux naturels**

2023.00011 - Modifications et prolongations de délais de plusieurs opérations

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00011**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00112 - Aide à la réalisation de documents de gestion durable

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur COUSIN.

**M. COUSIN** : J'interviendrai en tir groupé sur 112 et 117.

Vous le savez, votre plan « Un million d'arbres » dans la région a montré l'attachement que vous avez sur cette question des arbres et de la forêt. Récemment, la gestion de Mormal a posé un certain nombre de problèmes en matière de gestions contraires, que ce soit au niveau de la gestion forestière faite par l'ONF ou de la tension de chasse, parfois, sur certaines espèces. Ces documents sont très intéressants, on le dit très clairement, notamment celui qui s'adapte à créer des plans de gestion des petits bois de moins de 25 hectares. Il y a une véritable volonté d'aller sur de la gestion durable. Maintenant, l'interrogation que l'on peut avoir, c'est justement ces conflits d'usage qui peuvent exister à certains endroits et qui peuvent poser des problèmes sur la bonne santé de ces petits massifs forestiers, dans une région où, je le rappelle, ces forêts et ces bois sont très rares, en comparaison avec les autres régions françaises, c'est dû à notre urbanisation et à un historique, et dans une forêt qui est très fortement attaquée par des maladies, qui attaquent certaines essences, comme le frêne. Vous le savez.

On est bien évidemment à l'écoute de ce document. Cependant, en même temps, on part d'une situation tellement dégradée que, pour revenir à des massifs forestiers de qualité, il va vraiment falloir mettre des moyens et de la volonté politique pour que ces forêts voient vraiment le jour.

**M. LE PRESIDENT** : On a noté ce que vous avez dit. Je vous remercie d'avoir souligné l'attachement que nous avons aux forêts et au reboisement de la région, qui est aujourd'hui l'une des régions où il y a le moins d'arbres en France.

**Délibération n° 2023.00112**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00117 - Aide aux services de conseil forestier

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00117**

***Adoptée à l'unanimité***

**03 - Ecocitoyenneté**

2023.00126 - 6 projets dans le cadre du dispositif Génération + Lycée et Nature

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00126**

***Adoptée à l'unanimité***

**04 - Eau**

2023.00024 - Restauration de cours d'eau (Hem) et de zones humides (Therouanne), alerte inondation (Lys), lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols (Hirondelle) et soutien au 9<sup>e</sup> forum national sur la gestion alternative des eaux pluviales

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00024**

***Adoptée à l'unanimité***

**Commission n° 3 :**

**Transports, mobilité, grandes infrastructures de transport, économie portuaire, affaires maritimes**

**01 – Transports**

**01 – Service de transport ferroviaire régional (TER, Convention et contrats, gestion des biens et du matériel roulant)**

2023.00217 - Réouverture au service ferroviaire de la section Arras – Saint-Pol-sur-Ternoise

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00217**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00233 - Convention de financement avec SNCF Voyageurs pour des études préalables aux installations de maintenance du Versant Nord

**M. LE PRESIDENT** : J'ai l'amendement n° 1. (Amendement déposé par le groupe PCPE, non examiné)

**MME HAMDANE** : Pas d'intervention.

**M. LE PRESIDENT** : Pas d'intervention.

Sur la délibération, une intervention ? Non plus.

**Délibération n° 2023.00233**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

2023.00276 - Avenant n° 2 à la convention de financement avec SNCF Voyageurs relative aux évolutions des sites de logistique et de maintenance de Calais, Laon et Lille

**Délibération n° 2023.00276**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

2023.00323 - Souscription du capital pour la Société publique locale « gestion des actifs et appui à la mobilité en Hauts-de-France » (SPL GAAM HDF)

**M. LE PRESIDENT** : Un amendement, Monsieur POIX. (Amendement n° 2 déposé par le groupe PCPE, non examiné)

D'accord.

Pas d'intervention ?

Qui est contre ?

Allez-y, Madame BEUIL.

**MME MARAIS-BEUIL** : Juste un rappel au règlement. Je n'ai pas eu le temps d'expliquer notre vote.

**M. LE PRESIDENT** : Juste après le vote.

Qui est pour ? Qui s'abstient ?

Attendez. Les présidents de groupe, j'ai besoin de savoir exactement qui vote pour. Autrement, on va prendre notre temps. Il sera encore cet après-midi. Je vais être obligé d'appeler à chaque fois un vote nominatif ou presque. Je demande donc juste un peu de concentration des uns et des autres.

**Délibération n° 2023.00323**

***Adoptée à la majorité des suffrages exprimés***

**02 – Services de transport interurbains et scolaires**

2023.00071 - Avenant n° 2 à la délégation de service public du périmètre 2 du Pas-de-Calais confiée au groupement Voyages Moleux portant sur une énergie alternative au gasoil

**Délibération n° 2023.00071**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

**M. LE PRESIDENT** : Rappel au règlement de Madame BEUIL. Excusez-moi, Madame.

**MME MARAIS-BEUIL** : Absolument. Je voulais juste intervenir pour vous expliquer...

**M. LE PRESIDENT** : On ne vous entend pas bien ou alors c'est moi qui deviens sourd. C'est aussi possible.

**MME MARAIS-BEUIL** : Je voulais juste vous expliquer notre abstention sur la précédente délibération.

**M. LE PRESIDENT** : Allez-y.

**MME MARAIS-BEUIL** : Il s'agit tout simplement de vous demander, vous le savez bien, dans certains organismes, nous n'avons pas de représentation. Les groupes d'opposition ne sont pas représentés. Il s'agit donc d'une abstention, car nous ne siégeons pas. La même chose pour le Canal Seine-Nord. Nous vous demandons de respecter un peu la démocratie et que les groupes d'opposition soient représentés dans ces entreprises.

**M. LE PRESIDENT** : Si la démocratie n'était pas respectée, je pense que cela fait longtemps que je me serais fait déférer au TA.

2023.00194 - Présentation des demandes de subvention au Syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise (SMTCO) prévues au titre de l'année 2023

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00194**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00238 - Avenant n° 3 à la délégation de service public (DSP) du périmètre 4 de l'Oise confiée à la société RIO4 pour intégrer les évolutions d'offres mises en place depuis septembre 2021

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00238**

***Adoptée à l'unanimité***

## **02 - Grandes infrastructures de transport**

### **06 - Autres infrastructures logistique et de mobilité**

2023.00136 - Prolongation des délais de réalisation de l'opération d'extension et d'aménagement de la plateforme à conteneurs du port de Béthune

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00136**

***Adoptée à l'unanimité***

## **03 - Economie portuaire**

### **01 Administration des concessions**

2023.00251 - Rapport d'activité 2021 de la concession du port de Boulogne-sur-Mer - Calais

**M. LE PRESIDENT** : Intervention de Monsieur EYMERY et de Monsieur POIX.

**M. EYMERY** : Monsieur le Président, concernant ce rapport d'activité du concessionnaire, on constate déjà, sur la forme, une novation, puisqu'il me semble que c'est bien la première fois que l'on a des contraintes au nom du secret des affaires. Il y a d'autres possibilités que la consultation sur place, qui est imposée aux élus. Cela peut être, par exemple, l'envoi de documents filigranés, qui sont à même de préserver notre devoir de réserve et de confidentialité.

Sur le délai, c'est un rapport de 2021 que l'on nous présente en fin janvier 2023, alors que le concessionnaire l'a remis au Conseil régional le 31 mai. Qu'il soit resté dans la voie de garage pendant 8 mois est regrettable, de même qu'il est regrettable qu'il soit passé devant le Conseil portuaire et que la date de réunion du Conseil portuaire ait été fixée le jour des commissions thématiques. Tout cela ne va pas dans le sens de la participation des élus et de la nécessaire transparence.

Ensuite, il y a un point sur lequel je vous avais d'ailleurs déjà interpellé en Commission permanente du 22 novembre, c'est le fait que le concessionnaire se trouve aujourd'hui dans une situation délicate. Cela est, entre autres, lié au fait que le montant total des investissements complémentaires de 31 millions d'euros, 5 millions étaient prévus au contrat de concession, c'est-à-dire dans le plan de charge, et 26 millions non prévus au contrat (travaux d'adaptation du port au Brexit et travaux liés au contrôle migratoire et à la présence des clandestins). Pour cela, un certain nombre de financements ont été obtenus des autorités britanniques, mais le concessionnaire a été obligé d'engager un recours devant le tribunal administratif. En première instance, celui-ci a dit que ces frais étaient imputés au Conseil régional, maître de l'ouvrage.

Il serait donc bien que vous puissiez nous dire ce qu'il en est aujourd'hui de l'état de ce dossier, de la charge qui risque de s'imposer au Conseil régional et à hauteur de combien de millions. A remarquer également qu'il y a un décalage du plan prévisionnel d'investissement, puisque celui-ci, on est toujours en page 6 du rapport, « Evolution du patrimoine », est réalisé à 96 % ou 98 %, mais en 2021 pour un plan de 2015-2019. C'est-à-dire que l'on a pris 2 ans de retard.

Enfin, nous pensons, Monsieur le Président, qu'il est nécessaire de prendre en compte dans le contrat un certain nombre d'évolutions : à la fois le fait que, par exemple, dans le plan d'affaires, l'activité commerce devait être totalement arrêtée au port de Boulogne. Aujourd'hui, elle représente près de 2 millions d'euros, ce qui n'était pas prévu et ce qui va constituer une recette supplémentaire pour le concessionnaire. De la même manière, nous devons prendre en compte la difficulté aujourd'hui, puisqu'il y a un ratio, une marge nette qui a fortement baissé et un résultat d'exploitation déficitaire, et voir en quoi ce déficit du résultat d'exploitation est lié aux contraintes imposées par l'Etat ou non.

Je vous remercie.

**M. LE PRESIDENT** : Qui chez vous, car je ne vois pas Monsieur POIX ?

**MME HAMDANE** : Il n'est pas là. C'est Madame HAMDANE.

**M. LE PRESIDENT** : Allez-y.

**MME HAMDANE** : Plusieurs points concernant cette délibération.

En ce qui concerne le trafic par activité, on constate une baisse du trafic de voyageurs, mais une belle croissance pour l'activité ferroviaire et les unités de transport intermodal. C'est une activité commerciale qui est à renforcer et à développer, car elle reste encore trop marginale dans les résultats globaux du port.

Le développement industriel et commercial des deux sites portuaires fait partie des prérogatives de la société d'exploitation des ports du Détroit. Or, le rapport ne dit rien sur le développement des implantations et sur les futurs projets qui sont prévus. Je pense en particulier aux projets d'industrie aquacole. Je pense en particulier à Local Ocean, qui veut s'installer au sein de l'entreprise portuaire pour produire 8 000 tonnes de poisson. La mobilisation citoyenne avait déjà fait échouer le projet inadapté porté par Pure Salmon. À présent, la Mission régionale d'autorité environnementale et le Comité national de protection de la nature émettent de sérieuses réserves, notamment sur la gestion de la ressource en eau et les risques de pollution des eaux littorales. Par

ailleurs, les impacts sur le milieu marin sont qualifiés de négligeables, malgré les flux d'eau considérables et des émissions massives de nutriments. On apprend par ailleurs que les prises et les rejets d'eau s'élèveront à 7 500 mètres cubes par heure, mais ces rejets auront une température notablement plus élevée et une salinité bien moindre que celle du milieu marin.

Le comité tacle aussi le rapport d'observation des animaux présents sur le site. On y compte 5 espèces protégées : 3 oiseaux et 2 espèces végétales. Même les pêcheurs, à travers le président du Comité régional des pêches, Olivier LEPRETRE, se montrent très réservés sur ce projet. Je le cite : « *Je ne suis pas opposé au projet, notamment en matière d'emplois et parce qu'il va apporter de l'activité à Capécure* », insiste le professionnel étaplois. « *En revanche, je suis inquiet quant aux rejets dans la mer que la ferme aquacole va engendrer et que je viens de découvrir dans La Voix du Nord. Il faut absolument protéger le stock de poissons et le respect de la faune et de la flore.* »

Local Ocean doit revenir et revoir ses études et diminuer ses rejets. On demande aussi à pouvoir rencontrer les porteurs du projet, car seule la presse en parle pour l'instant. Bien sûr, nous souhaitons que le port de Boulogne reste un poumon économique régional au rayonnement international, mais le développement économique ne doit pas se faire au détriment de l'équilibre environnemental. Nous sommes très circonspects quant aux rumeurs d'extension de Capécure sur la mer au moyen de polders, comme cela a pu être évoqué par plusieurs élus locaux.

Nous nous abstiendrons sur cette délibération.

**M. LE PRESIDENT** : Pas d'autres interventions ?

Monsieur DHERSIN, non ?

**M. DHERSIN** : Oui. Le port de Calais et la SEPD, concessionnaire, se portent bien. Elle vient de passer 2 années effectivement difficiles, mais comme tout le monde. On a perdu jusqu'à 90 % de voyageurs, de cars, de voitures. On a retrouvé aujourd'hui près de 80 % de ce que l'on avait perdu. En revanche, effectivement, il y a de très bons résultats sur le ferroutage. C'est d'ailleurs, en matière écologique, quelque chose de remarquable. Il faudra, bien sûr, que SNCF Réseau puisse suivre demain, si l'on veut développer ce ferroutage que tous les ports français et européens tentent de développer, bien évidemment. Ensuite, il est vrai qu'il y a toujours, sur le Brexit, je vous rappelle que l'on a déposé un dossier auprès de l'ANCT pour 15,5 millions d'euros, qui sera pris en charge par la réserve d'ajustement au Brexit, et que l'on fait tout le nécessaire pour appuyer la SEPD dans ses demandes pour obtenir les fonds de l'Etat sur le Brexit.

Sur Boulogne, oui, un premier projet est parti ailleurs, du côté de Bordeaux. Sur le reste, vous pensez bien que personne ne passera outre les remarques et les injonctions en matière d'environnement. D'ailleurs, on n'a pas les moyens de passer outre. Le projet avance. Je suis prêt à en parler avec vous s'il vous manque des informations, bien évidemment.

**M. LE PRESIDENT** : En plus, non seulement on n'a pas le pouvoir, mais on n'a pas envie de passer outre les différentes réglementations en la matière.

Juste un point, pour la prise en charge de la sûreté sur le port, c'est 8 millions d'euros par an. Je ne vous le cache pas. Normalement, je n'ai pas le droit d'intervenir là-dedans, je ne le ferai pas, car c'est une affaire qui est en cours, mais je suis en phase avec la position de la SEPD. Il me semble que c'est tout de même bien du domaine régional, si je ne me trompe.

Pour le reste, lorsque vous parlez du Brexit, Monsieur EYMERY, il me revient cette phrase, je ne voudrais pas dénaturer le propos du poète, mais c'est Bossuet qui disait : « *Dieu se rit des hommes qui se plaignent des effets dont ils chérissent les causes.* » Vous n'êtes pas à une contradiction près, Monsieur EYMERY.

Sur la 251, qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ?

Vous avez voté ou non ?

**M. GUINIOT** : Nous ne participons pas au vote, Monsieur le Président.

**Délibération n° 2023.00251**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

**02 - Exploitation**

2023.00257 - Sites portuaires de Boulogne-sur-Mer et de Calais : Grue Demag - Sécurisation du fonctionnement hydraulique

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00257**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00260 - Site portuaire de Calais : Pont Vétillart - Remplacement de l'armoire électrique, de l'automate et de la supervision

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00260**

***Adoptée à l'unanimité***

**03 – Aménagement et maintenance du patrimoine**

2023.00249 - Etudes pour la réalisation des travaux de confortement du talus sud du bassin des Chasses et de l'écluse de 10m à Calais - Délibération complémentaire

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00249**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00250 - Port de Boulogne-sur-Mer – Calais – Etudes préalables dans le cadre de la réparation du musoir de la jetée nord-est

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00250**

***Adoptée à l'unanimité***

**04 - Gouvernance**

2023.00258 - Grille tarifaire pour les occupations domaniales portuaires dans le domaine non concédé

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00258**

***Adoptée à l'unanimité***

**04 - Affaires maritimes**

**01 – Protection du littoral**

2023.00223 - Etude de diagnostic structurel et définition de scénarios de confortement ou de réfection du perré de Wimereux - Opération retenue au CPER 2021-2027

**Délibération n° 2023.00223**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

2023.00243 - Prix de thèse du parlement de la mer – Edition 2023

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00243**

***Adoptée à l'unanimité***

**03 - Gouvernance**

2023.00265 - Intégration d'une parcelle dans les limites administratives du port

**Délibération n° 2023.00265**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***



**Commission n° 4 :**  
**Au travail (formation, relation avec les entreprises, développement économique, apprentissage, innovation numérique et sociale)**

**01 – Formation**

**01 – Dispositif de formation**

2023.00002 - Prolongation du cadre d'intervention Format Innovation

**M. LE PRESIDENT** : Qui prend la parole ?

**M. GUINIOT** : Pas d'intervention.

**M. LE PRESIDENT** : Madame ENGRAND était inscrite, c'est pour cela.

**Délibération n° 2023.00002**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

2023.00012 - Ecoles de la deuxième chance : subvention de fonctionnement au titre de l'année 2023

**M. LE PRESIDENT** : Amendement de Madame DELANNOY. Allez-y, Madame.

**MME DELANNOY** : Merci, Monsieur le Président.

Ajouter : « *Le partenariat avec l'Education nationale sera renforcé pour sensibiliser les jeunes de moins de 16 ans dans les collèges, jeunes en situation de décrochage scolaire.* » Effectivement, chaque année, près de 100 000 jeunes en France sortent du système scolaire sans diplôme, sans emploi ni qualification. Le COVID et la crise économique frappent de plein fouet les jeunes et leur entrée dans le monde professionnel. Il est donc indispensable de faire davantage connaître ce dispositif dans les collèges et notamment dans les territoires ruraux. Plus que jamais, l'accompagnement et la formation des jeunes en situation de décrochage ou susceptibles de l'être sont essentiels pour lutter contre l'exclusion sociale.

Merci, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur RIGAUD.

**M. RIGAUD** : Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, d'abord, faire la promotion des écoles de la deuxième chance dans les collèges revient à considérer que l'Education nationale n'a pas les moyens de lutter contre le décrochage. En matière de prévention, il relève bien de la compétence et de la responsabilité de l'Education nationale de prévenir le décrochage scolaire et, dans le cas où le décrochage est effectif, les jeunes ne fréquentent plus les établissements scolaires. Il est préférable de privilégier le maintien en formation initiale, si l'Education nationale peut mettre en œuvre des méthodes qui amènent le jeune à rester scolarisé. Les écoles de la deuxième chance ne devraient pas être promues auprès des élèves comme une échappatoire à la formation initiale sous statut scolaire, mais être mobilisées en dernier recours par la communauté éducative, une fois le décrochage effectif.

Il est proposé de rejeter cet amendement.

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur COULON, vous vouliez prendre la parole ? Non ? D'accord.

**Amendement n° 1 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés sur la délibération n° 2023.00012**

***Rejeté à la majorité des suffrages exprimés***

**Délibération n° 2023.00012**

***Adoptée à l'unanimité***

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

2023.00141 - Lancement d'un appel à projets « Connaissance Hauts-de-France »

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00141**

***Adoptée à l'unanimité***

**02 – Mesures d'accompagnement des publics**

2023.00113 - Evaluation du Pacte régional d'Investissement dans les Compétences Hauts-de-France 2019-2022 : prorogation sur l'exercice 2023 et affectation complémentaire

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00113**

***Adoptée à l'unanimité***

**03 – Réseau et structures d'accompagnement, d'information et d'orientation**

2023.00456 - Poursuite du marché « relances téléphoniques auprès des demandeurs d'emploi sortis de formation depuis 6 mois et codage de bases de données »

**M. LE PRESIDENT** : Madame DELANNOY ? Unanimité.

**Délibération n° 2023.00456**

***Adoptée à l'unanimité***

**04 – Schéma, accord cadre, partenariat**

2023.00060 - Appui aux contrats de branches : 1 opération

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00060**

***Adoptée à l'unanimité***

**02 - Relation avec les entreprises**

**01 – Aide à la création d'entreprises innovantes et industrielles**

2023.00101 - Société Le Charpentier d'Antan : modification de la date de prise en compte par la région des dépenses réalisées

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00101**

***Adoptée à l'unanimité***

**02 – Consolidation financière des entreprises**

2023.00076 - Report d'échéances pour trois entreprises : LM Bâtiment, Lehoucq, Finanor.Phone : rédaction d'avenants aux conventions de prêts à la suite des décisions de la commission de recouvrement CR16 du 22 septembre 2022

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00076**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00171 - LENER CORDIER à Hazebrouck - constatation du protocole de conciliation signé le 3 octobre 2022 et homologué par le tribunal de commerce de Dunkerque. Ajustement des conditions de remboursement du prêt accordé le 23 novembre 2017

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00171**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00188 - Prêt de 2 millions d'euros à la société STOELZLE MASNIERES PARFUMERIE dans le cadre du protocole de conciliation lié à la restructuration de son passif et sa relance d'activité

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00188**

***Adoptée à l'unanimité***

**03 – Dispositif Proch’emploi**

2023.00176 - Abrogation du dispositif Pass Etudiant Entreprise

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00176**

***Adoptée à l’unanimité***

**06 – Aide à l’implantation**

2023.00064 - Délibération modificative relative à l’aide à l’implantation allouée à la SAS DAGOBAIRE à Toufflers

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00064**

***Adoptée à l’unanimité***

2023.00098 - Délibération modificative relative à l’aide accordée à la SAS DICKSON CONSTANT pour son implantation à Hordain

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00098**

***Adoptée à l’unanimité***

2023.00099 - Aide à l’implantation : prêt de 300 000 euros pour la SARL HOTELEITH à Dunkerque

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00099**

***Adoptée à l’unanimité***

2023.00111 - Aide à l’implantation : subvention allouée à la SAS INNOVAFEED pour l’implantation de son centre d’innovation à Gouzeaucourt

**M. LE PRESIDENT** : Amendement de Madame ENGRAND.

**M. GUINIOT** : Ce sera Madame DELANNOY, Madame ENGRAND n’ayant pas pu se déplacer, ni en voiture ni en hélicoptère.

**M. LE PRESIDENT** : Allez-y.

**MME DELANNOY** : Merci, Monsieur le Président.

Je laissais parler Monsieur GUINIOT.

Remplacer « d'allouer à la SAS INNOVAFEED, dont le siège social est à Nesle, la subvention de 500 000 euros pour son projet d'investissement à Gouzeaucourt » par « d'allouer à la SAS INNOVAFEED, dont le siège social est à Nesle, une avance remboursable de 500 000 euros pour son projet d'investissement à Gouzeaucourt ». Nous demandons d'attribuer des avances remboursables et non des subventions, afin de pouvoir récupérer l'argent et financer d'autres entreprises par la suite.

Merci, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur BEAUCHAMPS.

**M. BEAUCHAMPS** : Monsieur le Président, mes chers collègues, je vais vous demander de rejeter cet amendement, de le rejeter doublement. D'abord, car INNOVAFEED est une fierté de notre région. Discutez avec le monde agroalimentaire et avec le monde de la biotechnologie, ils vous diront à quel point cet outil, cet investissement est vraiment, pour notre région, très important et une très belle réussite de notre développement. La deuxième raison, encore plus importante, vous savez que l'on se bat pour que notre région ait aussi une meilleure place en matière d'innovation, de recherche et de développement. La décision d'INNOVAFEED d'installer sur son territoire historique son nouveau centre de recherche et de développement et de créer 80 emplois est une vraie victoire pour notre région. Je vous rappelle que cette entreprise a décidé, comme je vous l'ai dit, c'est une pépite, de s'installer notamment aux Etats-Unis. Pour autant, elle décide de laisser en France, sur notre territoire, toute sa recherche et développement, toute son innovation.

Je vous demande donc de rejeter cet amendement.

**M. LE PRESIDENT** : Non, c'était pour le bruit qu'il y avait derrière. Je ne pensais pas que c'était un mouvement d'humeur ni d'enthousiasme à la suite de votre déclaration. Je veillais donc à ce que l'ordre règne dans ce bâtiment lorsqu'une session s'y tient et, d'ailleurs, même lorsqu'une session ne s'y tient pas.

Merci pour votre réponse, Monsieur BEAUCHAMPS.

**Amendement n° 2 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés sur la délibération n° 2023.00111**

***Amendement rejeté à la majorité des suffrages exprimés***

**Délibération n° 2023.00111**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00135 - Aide à l'implantation - subvention à ENNEA GREEN pour son site de Béthune

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00135**

***Adoptée à l'unanimité***

**08 – Développement des PME industrielles et de services à haute valeur ajoutée**

2023.00105 - Délibération modificative relative au prêt alloué à la SAS ORIGINE CYCLES à Somain

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00105**

***Adoptée à l'unanimité***

**09 – Appui au développement RH des entreprises**

2023.00068 - DVRH : appui au développement des ressources humaines pour l'entreprise SYDONIOS à Bondues

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00068**

***Adoptée à l'unanimité***

**13 – Performance industrielle**

2023.00027 - Investissement performance industrielle : subventions allouées à plusieurs bénéficiaires

**M. LE PRESIDENT** : J'ai l'intervention de Monsieur HUTIN.

**M. HUTIN** : Simplement pour demander un vote différencié concernant la société SARL EMMANUEL HENON.

**M. LE PRESIDENT** : Sur cette délibération, que voulez-vous ?

**M. HUTIN** : Pour globalement, sauf contre pour cette délibération.

**M. LE PRESIDENT** : Pour les autres, unanimité.

**Délibération n° 2023.00027**

***Adoptée à la majorité***

2023.00037 - Délibération modificative relative à la subvention allouée aux Etablissements LIEGEOIS ET CAZIN à Quarouble

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité avec tout le monde, y compris le groupe de Monsieur HUTIN.

**Délibération n° 2023.00037**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00066 - Avenant à la convention financière n° 21001392 de la société ECRI : ajout de la bonification pour la création d'emplois

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00066**

***Adoptée à l'unanimité***

### **03 - Développement économique**

#### **01 – Animation du SRDEII et des dynamiques**

2023.00158 - Appel à projets collaboratifs d'innovation dédié à l'Industrie du futur en Hauts-de-France - Edition 2023

**Délibération n° 2023.00158**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

2023.00216 - Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) du 6 au 8 décembre 2022 à Paris - liste des participants

**Délibération n° 2023.00216**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

2023.00234 - Financement 2023 de l'Agence Hauts-de-France Innovation Développement

**M. LE PRESIDENT** : Une intervention du groupe Rassemblement National ?

**M. GUINIOT** : Non.

**Délibération n° 2023.00234**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

#### **02 – Plan starter**

2023.00162 - Résultats de l'appel à projets 2023-2025 pour la mise en place du dispositif d'accompagnement de projets par le test d'activité

**Délibération n° 2023.00162**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

**03 – Booster filière**

2023.00199 - Association FIBOIS Hauts-de-France à Amiens : délibération modificative du programme d'action 2022

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00199**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00242 - Association FIBOIS Hauts-de-France à Amiens : financement du programme d'action 2023 dans le cadre du Plan Booster Filières et des missions REV3

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00242**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00357 - SEML EURATECHNOLOGIES à Lille : approbation de l'entrée d'un nouvel actionnaire privé au capital de la société

**M. HUTIN** : Il y aura un vote favorable pour mon groupe, puis une abstention pour Madame HAMDANE.

**M. LE PRESIDENT** : D'accord. Est-ce noté pour vous, Mesdames ?

**Délibération n° 2023.00357**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

**05 – Booster exportation**

2023.00128 - Partenariat pour l'appui aux entreprises exportatrices régionales avec l'agence Business France, dans le cadre de la Team France Export Hauts-de-France et portant sur la période 2023 à 2025

**Délibération n° 2023.00128**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

**M. HUTIN** : Sur la 128, une abstention pour mon groupe. (Zahia HAMDANE)

**M. LE PRESIDENT** : Dans ce cas, je vous demande d'intervenir. Vous savez quand cela va arriver. Pouvoir le dire de façon à éviter que l'on revienne en arrière.

Sur la 128, il y a donc une abstention.



**04 – Artisanat**

**03 – Booster TPE – artisans et commerçants**

2023.00016 - Délibération modificative - Chambre des métiers et de l'artisanat : dispositif Artisans de Qualité 2022

**Délibération n° 2023.00016**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

**04 – Développement des TPE artisanales, commerciales et de service – volet artisanat**

2023.00031 - Aide au développement des TPE artisanales, commerciales et de services : subventions allouées à plusieurs bénéficiaires

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00031**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00086 - Délibération modificative relative à la subvention allouée à la SAS WATTBEER à Carvin

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00086**

***Adoptée à l'unanimité***

**05 – Apprentissage**

**02 – Contribuer aux dépenses des Centres de Formation des Apprentis**

2023.00097 - Appel à projets « Formations d'avenir en apprentissage pour les Hauts-de-France »

**M. HUTIN** : Un vote différencié : favorable pour mon groupe et abstention pour Zahia HAMDANE.

**M. LE PRESIDENT** : D'accord. Est-ce bon pour vous, Mesdames ?

Pour les autres, unanimité ? Très bien.

**Délibération n° 2023.00097**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

**05 – Adapter la carte des formations aux besoins des entreprises et des jeunes**

2023.00106 - Financement de l'organisation du Tour de France des Apprentis 2023 en région Hauts-de-France

**M. HUTIN** : Abstention.

**Délibération n° 2023.00106**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

**06 - Innovation numérique et sociale**

**02 – Starter ESS**

2023.00153 - Aides à l'innovation sociale - 2 bénéficiaires

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00153**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00159 - Starter ESS : aides à l'émergence des structures de l'Economie Sociale et Solidaire

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00159**

***Adoptée à l'unanimité***

<p><b>Commission n° 5 :</b> <b>Lycées, recherche, enseignement supérieur</b></p>
--

**01 – Lycées**

**01 – Assurer la gestion du patrimoine immobilier des lycées publics**

2023.00017 - Poursuite du Plan de Sûreté et Travaux de Sécurité Incendie au sein des EPLE et des Cités Mixtes

**Délibération n° 2023.00017**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

2023.00179 - Rénovation d'équipements sportifs sous maîtrise d'ouvrage communale : participation financière de la région à la rénovation de la toiture de la salle WILQUIN au complexe sportif François Mitterrand à HENIN-BEAUMONT, au bénéfice des lycées Henri Senez et Fernand Darchicourt

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00179**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00183 - Construction de l'Ecole européenne Lille Métropole et rénovation des façades du bâtiment B du lycée Yves Kernanec à MARCQ-EN-BAROEUL (volet travaux - complément de financement)

**M. HUTIN** : Abstention pour mon groupe et favorable pour Zahia HAMDANE.

**M. LE PRESIDENT** : Abstention du groupe de Monsieur OUIZILLE.

Pour les autres, c'est favorable.

**Délibération n° 2023.00183**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

2023.00184 - Mise en œuvre du Programme annuel de rénovation et de maintenance des lycées (PARM 2023)

**Délibération n° 2023.00184**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

2023.00189 - Transfert de la demi-pension dans le gymnase, création de locaux équipes mobiles, ATT et enseignants au lycée Camille Desmoulins à LE CATEAU-CAMBRESIS (volet études - complément de financement)

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00189**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00195 - Aménagements pédagogiques dans le cadre de mesures de rentrée scolaire 2023 (études, travaux et équipements)

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00195**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00201 - Restructuration partielle du bâtiment S au lycée Valentine Labbé à LA MADELEINE (complément de financement)

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00201**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00219 - Rénovation des locaux de restauration des lycées et notamment les zones « laveries » (études et travaux)

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00219**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00220 - Travaux de remplacement de réseaux au lycée Hôtelier du Touquet (volet travaux - complément de financement)

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00220**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00221 - Restructuration des ateliers du lycée Boucher de Perthes à Abbeville (volet travaux - complément de financement)

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00221**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00252 - Phase 1 de la restructuration : transfert des salles de classes du bâtiment L et installation de bâtiments modulaires au lycée Pierre Forest à MAUBEUGE (volet études et travaux)

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur POIX, Monsieur COUSIN, qui prend la parole ?

**MME HAMDANE** : J'interviens pour Monsieur POIX sur cette délibération.

En juin dernier, il a été sollicité par le personnel du lycée Pierre Forest. Il a pu questionner Madame MARTIN sur la situation critique de certains bâtiments d'enseignement, qui, malgré de soi-disant travaux de sécurisation, ne permettait plus l'accueil des élèves et des enseignants dans des conditions dignes. Vous aviez répondu alors, Madame MARTIN, en septembre, que le proviseur vous avait alertée à la rentrée sur l'état du bâtiment, en particulier sur les malfaçons des travaux de sécurisation (problèmes sur les colonnes incendie, sur les châssis, trous dans les sols). Vous disiez également que tout était rentré dans l'ordre, mais qu'une visite aurait lieu le 25 octobre pour planifier des travaux structurels d'envergure. Conscient de l'urgence de la situation, Monsieur BERTRAND, vous vous étiez d'ailleurs rendu sur place.

A la vue de la description annexée à la délibération, on s'interroge sur la durée des travaux et la capacité pour le lycée à recevoir les élèves dans de bonnes conditions sur la durée. Un investissement conséquent est prévu. Pouvez-vous nous préciser le calendrier des travaux et la nature de ceux-ci ? Avez-vous associé la communauté éducative, notamment, sur la rénovation des futurs laboratoires ? Une remarque également sur la forme de la délibération : on voit apparaître les indicateurs REV3 tant attendus. C'est une bonne chose.

**M. LE PRESIDENT** : Merci beaucoup.

Manoëlle MARTIN.

**MME MARTIN** : Merci, Monsieur le Président.

Effectivement, un calendrier resserré, rapide, puisque, dès la rentrée prochaine, nous allons avoir des actions. On vous présente dans la délibération, de manière assez succincte, car c'est en réalité une opération à tiroirs. On vide le bâtiment qui est en mauvais état, évidemment. Je peux vous garantir qu'Arnaud DECAGNY y veille pour que l'on agisse rapidement...

**M. LE PRESIDENT** : Oui !

**MME MARTIN** : ...et régulièrement. Nous occupons le bâtiment qui a aujourd'hui des étages inoccupés et nous installons, pour compléter l'ensemble, des modulaires pour permettre d'accueillir, justement en toute sécurité, l'ensemble des jeunes sur ce site. C'est une opération qui voit le jour dès à présent, d'où cette délibération, et qui sera effective pour une partie – il faut nous laisser ensuite le temps des travaux –, en tout cas pour une partie dès la rentrée de septembre 2023, cette année. Je peux vous garantir que le président y veille aussi, car il y avait effectivement urgence sur cet établissement.

Pour ce qui est des indicateurs REV3, je voudrais effectivement vous remercier pour votre remarque. On s'y tient, comme on s'y tient, d'ailleurs, dans de nombreuses politiques de notre région.

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00252**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00271 - Réalisation d'interventions non programmables et/ou urgentes sous maîtrise d'ouvrage régionale dans les lycées (complément de financement)

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00271**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00275 - Le Touquet Lycée Hôtelier – Transfert de propriété des biens immobiliers du lycée de la ville du Touquet à la région Hauts-de-France

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00275**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00292 - Reconstruction du lycée des Nerviens sur le site du collège Jean Lemaire de Belges à BAVAY (volet études - complément de financement)

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00292**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00304 - Création d'une infirmerie, aménagement des locaux professeurs et démolition du modulaire 1 au lycée polyvalent Eugène Thomas à LE QUESNOY (volet études et travaux - complément de financement)

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00304**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00137 - Attribution de subventions pour l'acquisition d'équipements pédagogiques spécifiques et de fonctionnement général (en mode subvention)

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00137**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00139 - Désaffectation du service public de l'Education de divers équipements appartenant à des lycées

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00139**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00140 - Abondement d'une enveloppe globale pour l'acquisition et le renouvellement d'équipements pédagogiques pour les laboratoires de langues à destination des lycées

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00140**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00152 - Fonds d'urgence pour la réparation des équipements pédagogiques (FUREP) au titre de l'exercice 2023

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00152**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00161 - Abondement d'une enveloppe pour l'acquisition d'équipements nécessaires à l'aménagement et à l'adaptation des postes de travail des agents techniques territoriaux des lycées de la région Hauts-de-France

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00161**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00177 - Renouvellement et complément du parc informatique, de vidéoprojecteurs, des infrastructures serveurs et réseaux des lycées

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00177**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00280 - Abondement d'une enveloppe globale pour l'acquisition ou le renouvellement de mobilier à destination des lycées

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00280**

***Adoptée à l'unanimité***

### **03 – Permettre aux EPLE de fonctionner**

2023.00178 - Acquisition d'équipements spécifiques à la restauration dans les demi-pensions des établissements d'enseignements des Hauts-de-France

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00178**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00182 - Conventions de restauration et d'hébergement

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00182**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00185 - Désignation des personnalités qualifiées dans les conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement

**Délibération n° 2023.00185**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

2023.00247 - Règlement conjoint des budgets 2023 des EPLE

**Délibération n° 2023.00247**

**Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés**

**02 – Education**

**01 – Favoriser la réussite éducative et les relations avec les familles**

2023.00041 - Soutien régional aux ULIS et aux Micro-Lycées (évolution et lancement de l'appel à projets)

**Délibération n° 2023.00041**

**Adoptée à l'unanimité**

2023.00156 - Environnement Numérique de Travail « ENT HDF » - Fonctionnement, services et évolutions

**Délibération n° 2023.00156**

**Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés**

2023.00170 - Evolution de l'offre de formation initiale professionnelle sous statut scolaire - Rentrée scolaire 2023 et suivantes

**M. OUIZILLE** : Vote disjoint : contre, Héloïse DHALLUIN, et favorable pour le reste du groupe.

**M. LE PRESIDENT** : Est-ce bon pour vous, Mesdames ?

**Délibération n° 2023.00170**

**Adoptée à la majorité**

2023.00240 - Lancement appel à projets dans le cadre du programme opérationnel 2021-2027 FSE+ Priorité 10 Innovation sociale : « Accompagner les apprenants toutes voies de formation vers la qualification et l'emploi »

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00240**

**Adoptée à l'unanimité**

**02 – Accompagner l'orientation et l'information**

2023.00154 - Appel à projets « Proch'Orientation : pour une orientation choisie et une trajectoire réussie vers l'emploi »

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00154**

**Adoptée à l'unanimité**



2023.00175 - Attribution des subventions aux porteurs de projet dans le cadre de l'appel à projets « les lycéens se mobilisent pour le campus»

**Délibération n° 2023.00175**

**Adoptée à l'unanimité des suffrage exprimés**

2023.00191 - Campus des Métiers et des Qualifications 2023 : Attribution de subventions forfaitaires

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00191**

**Adoptée à l'unanimité**

**04 - Enseignement supérieur**

**03 – Aides aux étudiants**

2023.00100 - Initiatives étudiantes Hauts-de-France - Attribution aux associations

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00100**

**Adoptée à l'unanimité**

2023.00108 - Dispositif AMBITION du Programme Régional de Réussite en Etudes Longues (PRREL) pour l'année universitaire 2023-2024 - Cadre d'intervention

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00108**

**Adoptée à l'unanimité**

**05 – Recherche**

**02 – Appels à projets et programmes de soutien aux projets de recherche**

2023.00067 - Dispositif ValoRIS - Soutien au rayonnement de la recherche en Hauts-de-France - 1<sup>re</sup> session 2023

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00067**

**Adoptée à l'unanimité**

2023.00078 - Dispositif STaRS - Soutien à l'accueil de Talents de la Recherche Scientifique - 1<sup>re</sup> session 2023

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00078**

***Adoptée à l'unanimité***

**Commission n° 6 :**

**Aménagement du territoire, transition énergétique et Europe (rénovation urbaine, logement, troisième révolution industrielle, contrat de plan Etat-Région, Europe, fonds structurels)**

**01 - Aménagement du territoire**

2023.00032 - Accompagnement des villes lauréates de l'appel à projets régional en faveur de la redynamisation des centres-villes et des centres-bourgs

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00032**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00033 - Accompagnement des villes lauréates du plan national « Action Cœur de ville »

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00033**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00034 - Accompagnement du programme national « Petites Villes de Demain »

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00034**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00196 - Reconduction du dispositif de « soutien au dernier commerce de proximité »

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00196**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00197 - Reconduction du fonds « inondations et tempêtes »

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur HUTIN.

**M. HUTIN** : Cela concerne la reconduction du fonds « inondations et tempêtes ». C'est effectivement un fonds utile, qui va malheureusement l'être de plus en plus, vu les conséquences que nous constatons aussi dans notre région des dérèglements climatiques. Hier, le ministre de l'Environnement a fait une conférence sur les scénarios d'adaptation qu'il va nous falloir intégrer, en partant sur une augmentation de la température mondiale de + 4 degrés, alors que les accords de Paris avaient fixé un objectif commun de 1,5 degré d'augmentation de la température. Maintenant, il nous faut envisager de nous adapter à une augmentation très supérieure. On a vu cette année que la sécheresse, les inondations et les incendies de forêt étaient des conséquences de ce dérèglement climatique.

Au-delà, bien sûr, il faut d'abord commencer par réduire nos émissions de gaz à effet de serre, ce que nous vous invitons à faire et à renforcer, puis prévoir une adaptation, pas simplement en matière de réparation comme c'est prévu dans ce fonds, mais également en matière d'adaptation de nos équipements. Ce sera le cas de nos bâtiments, de nos infrastructures et de nos villes, donc un effort important à faire sur la politique d'adaptation. Je vous y encourage.

**M. LE PRESIDENT** : Sur le vote : qui est contre ? Qui s'abstient ?

**MME HAMDANE** : Il y a une intervention.

**M. LE PRESIDENT** : Oui ? Il y en a eu une pour votre groupe, mais bon. C'est soit il y a un droit d'amendement, soit, effectivement, intervention dans le cadre d'un groupe, mais allez-y, Madame. Le pluralisme se heurte aussi aux répartitions des votes par groupe.

Allez-y, Madame.

**MME HAMDANE** : L'hiver dernier, notre région était victime de vents et de tempêtes très violents, qui ont presque rasé certains villages. Le 18 février 2022, c'était la tempête Eunice, avec ses pointes à 150 kilomètres à l'heure. A l'automne dernier, la tornade de Bihucourt, dans le Pas-de-Calais, a parcouru au moins 147 kilomètres, de Conty jusqu'au Hainaut belge. Des dizaines de communes de notre région ont également été affectées à des échelles variables. Nous soutiendrons, bien sûr, la reconduction du fonds « inondations et tempêtes ». La multiplication des catastrophes doit néanmoins nous inciter à agir pour éviter l'aggravation de la situation, anticiper les défis climatiques qui font face. C'est un impératif vital pour notre région. L'année qui vient de s'écouler nous le rappelle.

Vous vous étiez déplacé, Monsieur le Président, pour rencontrer les élus locaux et les citoyens des communes sinistrées. Plusieurs mois après la tempête, pouvez-vous nous dire où en est la situation et quelle aide opérationnelle la région peut apporter à ces villes touchées de plein fouet, afin de les aider à se reconstruire ? Monsieur COULON avait parlé de flécher comme prioritaires des dossiers de demande de subvention qui émaneraient des territoires frappés par la tempête de l'année dernière. Qu'en est-il à l'heure actuelle ?

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur COULON a demandé la parole.

**M. COULON** : Madame HAMDANE, nous sommes à la fois dans un double dispositif. Les communes sont en train de finaliser les dossiers par lesquels elles vont solliciter l'intervention de leurs assureurs. Par ailleurs, elles sont en train de finaliser les dossiers de demande d'accompagnement financier de la région au titre d'ACTes. Rien n'est totalement défini. Pour autant, il y a un contact permanent avec les territoires qui se manifestent auprès de nos chargés de mission, qui couvrent certains secteurs géographiques. Ceux qui ont été touchés par les différentes intempéries, que vous avez évoquées, en font partie. Le dialogue se poursuit donc. Nous allons devoir, dans les prochaines semaines, décider d'accompagner des dossiers qui relèvent de ces phénomènes, que vous avez relatés. C'est un travail qui est en cours. Le dialogue se poursuit de manière fructueuse.

**M. LE PRESIDENT** : Je signale que l'on a prêté 7 véhicules, comme on s'y était engagé au moment de la tempête, pour les personnes qui avaient été marquées et privées de leur véhicule. On est dans le temps des assurances encore aujourd'hui. On l'a indiqué, que ce soit avec une politique traditionnelle ou autres, on sera à leurs côtés, comme on s'y était engagé.

Unanimité.

**Délibération n° 2023.00197**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00231 - Fonds Spécial de Relance et de Solidarité avec les Territoires - Délibération modificative

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00231**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00241 - Dispositif de soutien aux communes de moins de 20 000 habitants pour les équipements numériques de vidéoprotection pour la sécurité des habitants de la région Hauts-de-France en 2023

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur HUTIN.

**M. HUTIN** : Sur le dispositif de soutien aux communes de moins de 20 000 habitants pour des équipements numériques de vidéoprotection pour la sécurité des habitants de la région, on ne va pas refaire le débat que l'on a déjà eu plusieurs fois. Simplement, nous pensons que cet argent serait encore plus utile et mieux utilisé en ce moment sur la rénovation énergétique des bâtiments des communes ou sur l'installation d'éclairages performants, en tout cas pour réduire la facture des communes, facture énergétique qui va peser énormément dans leur budget, sans parler des politiques d'adaptation. On pense que cet argent serait bien mieux utilisé ailleurs.

Nous voterons donc contre.

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur COULON, si vous voulez expliquer que la politique ACTes prend bien en compte ce que demande Monsieur HUTIN, vous pouvez effectivement prendre la parole.

**M. COULON** : Pas seulement, Monsieur le Président. Je pense que, d'abord, il faut se rappeler que...

**M. LE PRESIDENT** : Soyez plus exhaustif que je ne l'ai été.

**M. COULON** : Oui, et plus précis que vous, si vous le voulez bien.

(rires)

**M. LE PRESIDENT** : Cela arrive. C'est ce qui s'appelle être habilement complété par son exécutif.

**M. COULON** : C'est cela. C'est un bon couple qui fonctionne bien.

**M. LE PRESIDENT** : On ne va pas faire de révélation, car il dure, en plus !

**M. COULON** : Ils sont tous au courant, Président.

Ce que je voulais préciser à Monsieur HUTIN, c'est qu'il ne faut pas oublier, d'abord, que ce sont les communes qui déposent les projets. Il faut respecter la volonté des municipalités qui ont des projets en ce sens. Personne ne peut contester la faculté des communes de décider de la nature des projets qu'elles souhaitent. C'est d'abord le rappel.

Si vous avez fait un grand nombre de cérémonies de vœux, notamment dans le monde rural ces derniers temps, ou lu la presse quotidienne régionale, vous pouvez voir le nombre particulièrement impressionnant de demandes qui seront faites auprès de la région en 2023, puisque le procédé sera renouvelé. Les maires ont beaucoup annoncé que la vidéoprotection se déployait. Il y a donc une réalité que nous souhaitons accompagner, dans la même logique que celle qui retient votre accord. La vidéoprotection dans les transports publics, notamment les TER, ne vous pose pas de difficulté, nous non plus. Il en va de même dans les lycées, lorsque les conseils d'administration en font le choix et ils sont nombreux dans l'établissement à faire ce choix.

Voilà pourquoi nous allons continuer. Puis, nous accompagnons, au titre d'ACTes, le président l'a déjà dit, un certain nombre de travaux de performance énergétique, notamment dans les bâtiments communaux, dans les mairies. C'est tout à fait envisageable depuis cette nouvelle politique, Monsieur le Conseiller régional.

**M. LE PRESIDENT** : Vous voyez que c'était plus précis. Cela valait la peine de donner la parole à Monsieur COULON, qui ne l'avait pas forcément sollicitée.

Monsieur GUINIOT.

**M. GUINIOT** : C'est gentil, Monsieur le Président. Merci.

**M. LE PRESIDENT** : Non. Ce n'est pas gentil, c'est normal.

**M. GUINIOT** : Monsieur le Président, ce sera tout à fait l'inverse. Nous sommes pour et plus que pour, puisque, pour une fois, ce que Monsieur COULON vient de dire est tout à fait vrai. Beaucoup de communes réclament, notamment de petites communes, puisqu'il est vrai que la délinquance se déplace parfois et souvent, maintenant, dans la ruralité. Je vous demanderais plutôt d'augmenter, d'élargir les possibilités et d'augmenter l'enveloppe pour ces dispositifs, de manière que de plus petites communes, puisque c'est moins de 20 000 habitants, même des communes moyennes puissent en bénéficier, Monsieur le Président. Nous vous soutiendrons là-dessus à chaque fois que vous augmenterez les moyens.

Merci.

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur COULON.

**M. COULON** : Monsieur GUINIOT, c'est ce que nous avons fait par le passé : avec une programmation initialement prévue à 2 millions d'euros, nous sommes passés à 4,5 pour répondre à l'ensemble des demandes faites par les communes. Il y a toutefois un palier qu'il faut expertiser avant de le franchir, notamment lorsque l'on s'adresse aux zones urbaines, lorsque l'on parle d'équipement de centres de supervision urbaine. Ce ne sont pas du tout les mêmes considérations financières, notamment pour les communes en tant que telles. Il ne faut pas les embarquer dans un processus trop lourd à financer. En tous les cas, si nécessaire, cette année, après fermeture de la date de dépôt des dossiers pour la vidéoprotection, nous regarderons s'il y a suffisamment de moyens pour accompagner toutes les demandes qui nous seront déposées.

**M. OUIZILLE** : D'abord, dire la position de vote différenciée au sein de mon groupe entre Héloïse DHALLUIN, qui s'abstiendra sur cette délibération, et nous qui voterons pour.

Puis, puisque le débat s'élargit à ACTes, je vous fais juste part, ce que j'ai déjà fait auprès de Monsieur COULON, mais je pense que c'est quelque chose qui mérite d'être débattu plus largement entre nous, des retours du pôle métropolitain de l'Oise, dont je suis, qui a pris une délibération ou plutôt une motion pour regretter le fait qu'ACTes se referme un peu pour ce qui concerne les projets structurants du territoire. Autrement dit, avant, il y avait la possibilité d'émarger à plusieurs dispositifs. Ces possibilités sont en train de se refermer. Monsieur COULON m'a dit que les choses seront réévaluées en temps utile. Il parlait de mois. Je trouve que c'est plutôt intéressant. Je veux le redire devant vous : sur les projets structurants, qui ont évidemment une importance capitale, car, comme leur nom l'indique, ils sont structurants pour l'ensemble du territoire, il serait dommage qu'ils soient un peu oubliés dans ce cadre. Je reviens donc là-dessus en vous disant que, dans les trois agglomérations de l'Oise, qui ont toutes les trois des majorités politiques différentes, le même message a été passé.

Je vous remercie.

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur COULON.

**M. COULON** : Nous avons évoqué ce sujet. Oui, les pôles métropolitains ou plutôt celles et ceux qui les constituent, pas tout le monde, car je n'ai pas forcément de lien aussi direct avec certains membres de ce pôle que vous, en tous les cas, pour Compiègne et Beauvais, il a pu y avoir des échanges pour se comprendre et savoir un peu de quoi cela relevait. Ce n'est pas la peine de faire des motions avant de passer un appel téléphonique. Je ne vous fais pas le reproche. Je trouve que se parler plutôt que s'écrire, c'est toujours beaucoup plus facile, d'autant plus que je suis un homme de dialogue.

Je tiens à rassurer ces communes, surtout avant les sénatoriales, y compris vous, Monsieur OUIZILLE, que nous pouvons bien évidemment regarder, à l'échelle de chaque territoire, la temporalité de la construction des dossiers. C'est important. Il faut juste que ces territoires, ces pôles métropolitains prennent aussi en compte une chose : nous sommes leurs partenaires, mais nous sommes là pour financer ce qui relève de nos priorités politiques. Nous avons cette année, avec ACTes, « rev3isé » cette politique d'aménagement du territoire, ce qui n'était pas le cas auparavant avec la PRADET, où les critères des transitions étaient moins prégnants. Cela peut éventuellement créer un certain nombre de difficultés (l'artificialisation des sols, etc.). Voilà le dialogue que nous devons avoir. En tous les cas, l'alerte est entendue et nous allons poursuivre la discussion avant les sénatoriales, bien sûr.

**M. LE PRESIDENT** : Pourquoi cette référence, Monsieur COULON ?

**M. COULON** : Parce que.

**M. LE PRESIDENT** : Je vous sens taquin.

**M. COULON** : Non, je ne veux taquiner personne, mais l'Oise fait partie d'un département renouvelable et les élus locaux s'inquiètent de la capacité de mener les projets à bon port. C'est tout à fait vertueux comme démarche, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur HUTIN.

**M. HUTIN** : Une explication de vote par Madame HAMDANE.

**M. LE PRESIDENT** : Allez-y. Je vous en prie.

**MME HAMDANE** : Vous connaissez notre opinion sur ce dispositif. On nous demande de voter 2 millions supplémentaires pour financer des projets d'installation dans les communes de moins de 20 000 habitants. Si l'on calcule, depuis l'année dernière, on atteint les 10 millions d'aides cumulées. Nous avons dénoncé, à de nombreuses reprises, ce qui pourrait être un nouveau marché bien juteux à conquérir pour les entreprises de la sécurité. Nous ne nions pas les problématiques que certains élus ruraux peuvent rencontrer en matière de sécurité, notamment en ce qui concerne la hausse des cambriolages dans certains arrondissements de notre région. Cependant, nous ne pensons toujours pas que les caméras vont améliorer le taux de résolution des crimes et délits.

Nous faisons une proposition : convertissez vos aides à l'installation de caméras en aides pour moderniser l'éclairage des espaces publics à l'aide d'ampoules LED, par exemple. Voilà une mesure qui serait bonne pour sécuriser au moins les communes de moins de 20 000 habitants, une mesure qui serait également bonne pour le climat et la facture des petites mairies, qui souffrent au niveau de leur budget.

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur COULON pour répondre.

**M. COULON** : Pas pour répondre, pour m'étonner. On ne va pas refaire le débat, Madame HAMDANE, mais il faut que vous m'expliquiez en quoi une ampoule LED repousse davantage des cambrioleurs éventuels qu'une ampoule au sodium. Je ne comprends pas bien. C'est peut-être la sensibilité photoélectrique ou la nécessité de porter des vêtements plus épais. Là, je ne vois pas bien. En réalité, non, il n'y a pas de toute incompatibilité entre les différentes politiques.

**M. LE PRESIDENT** : Juste un point : en matière budgétaire, on est déjà allé au-delà de l'enveloppe (4,5 millions par rapport à 2 millions). Avec la question du financement, il faut faire très attention sur la part qui est versée par la région, car il y a certaines collectivités, certaines avec beaucoup de bonne foi, qui se retirent du dispositif de financement de la vidéoprotection. Lorsqu'on prend Etat, région, on peut atteindre assez vite les 80 % de financements. Puis, d'autres en profitent pour se dire : « *Si la région le fait, je reprends mes financements* ». Je veux juste m'assurer, notamment en fin de semaine, que l'Etat n'adopte pas la même position et que l'Etat ne se désengage pas du financement parce que la région le fait. Ce que fait la région, c'est pour faire en plus et faciliter l'accès à la vidéoprotection. Ce n'est pas pour faire à la place, notamment à la place de l'Etat.

J'ai également un point cette semaine avec le préfet de région. Ce point figurera bien à l'ordre du jour. Ce n'est pas lui qui est en cause, car je sais l'intérêt qu'il porte à la question de la sécurité partout, y compris en milieu rural. Cependant, dans certains départements, je suis très attentif à la façon dont certains pourraient se désengager.

C'est un rappel au règlement ?

**M. GUINIOT** : Vous nous donnez un élément que nous n'avions pas.

**M. LE PRESIDENT** : Nous ne dialoguons pas en Commission permanente.

**M. GUINIOT** : On peut éventuellement...

**M. LE PRESIDENT** : Soit c'est un rappel au règlement... Vous y allez, mais sur la base de quel article ?

**M. GUINIOT** : Oui. Le 2.2, Monsieur le Président. Merci.

Simplement, pouvez-vous préciser votre pensée sur les départements ?

**M. LE PRESIDENT** : Je l'ai dit.

**M. GUINIOT** : Non, vous ne l'avez pas dit.

**M. LE PRESIDENT** : Il y a certains départements, on est en train de faire le point. Le département de l'Aisne, par exemple, dit : « *On va arriver à 80 %. Cela ne sert donc plus à rien que je le fasse* ». De toute façon, l'opération ne serait pas éligible aux financements complémentaires, aux financements croisés. Il y en a d'autres où l'on est en train de regarder si l'on n'est pas à 80 % et si les départements ne font pas la même opération, puis, surtout, si l'Etat, par conséquent, n'est pas un peu plus réticent à financer. Aider les communes, oui, provoquer un désengagement des autres, non.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ?

C'est compliqué, tout de même !

Monsieur OUIZILLE, vous avez la parole.

**M. OUIZILLE** : Non, mais je l'ai expliqué au début de mon intervention.

**M. LE PRESIDENT** : Oui, mais c'est pour le préciser à nouveau pour ces dames.

**M. OUIZILLE** : Je précise donc à nouveau, mais je pense que c'est bon : favorable pour l'ensemble du groupe, contre pour Héroïse DHALLUIN... abstention pour Héroïse DHALLUIN !

**M. LE PRESIDENT** : Vous voyez que ce n'est pas si simple !

**M. OUIZILLE** : Excusez-moi. C'est vous qui me perturbez, Monsieur le Président.

**Délibération n° 2023.00241**

***Adoptée à la majorité des suffrages exprimés***

**03 - Rénovation urbaine**

2023.00077 - Prolongation de délai - Rénovation urbaine

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00077**

***Adoptée à l'unanimité***

**04 - Logement**

2023.00022 - Financement des programmes d'activités des conseillers France Rénov' pour l'année 2023

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur HUTIN.

**M. HUTIN** : Simplement pour rappeler que ce financement des conseillers France Rénov' est insuffisant, à mon sens, surtout dans cette période de crise énergétique. On a même dû communiquer sur le fait que des entreprises se faisaient passer pour la région sur ce domaine des économies d'énergie. Il faudrait multiplier par deux ou trois le nombre de conseillers auprès des particuliers, des copropriétés et des PME, pour les aider dans leur effort de rénovation énergétique et de sobriété énergétique. Cela progresse un peu, mais cela reste tout de même insuffisant.



**Délibération n° 2023.00022**

**Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés**

2023.00023 - Affectation des crédits 2021-2023 du programme SARE aux structures de mise en œuvre (9 bénéficiaires)

**Délibération n° 2023.00023**

**Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés**

2023.00165 - Financement du dispositif d'Aide à la Rénovation Energétique des Logements privés (AREL) pour l'année 2023

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00165**

**Adoptée à l'unanimité**

**05 - Troisième Révolution industrielle**

**01 – Energies et transitions énergétiques**

2023.00209 - FRATRI- financement de 7 projets « Energies renouvelées, stockées et partagées » relatifs à la démarche REV3

**Délibération n° 2023.00209**

**Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés**

2023.00235 - Signature de la Charte d'engagement EcoGaz

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00235**

**Adoptée à l'unanimité**

2023.00341 - Convention avec l'Union européenne dans le cadre du Projet Life LoCaRB (Low Carbon industrialised Retrofit for Building Sector Ecosystem) -Structuration d'une filière de l'industrialisation et de la préfabrication, dite hors site, au service de la massification de la rénovation des bâtiments et perception de la recette

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00341**

**Adoptée à l'unanimité**

**02 – Economie circulaire**

2023.00254 - FRATRI - Financement de 10 projets « nouveaux modèles économiques et de consommation » relatifs à la démarche REV3

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00254**

***Adoptée à l'unanimité***

**04 – Appropriation citoyenne, attractivité et internalisation de Rev3**

2023.00208 - FRATRI - financement d'un projet « Stratégies régionales et territoriales » relatif à la démarche REV3

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00208**

***Adoptée à l'unanimité***

**05 – Mobilité décarbonnée**

2023.00110 - Mobilité décarbonnée - Reconduction pour 2023 de la délégation par le département de la Somme de sa compétence pour l'octroi aux particuliers de sa participation financière au dispositif d'aide à la conversion au bioéthanol des véhicules essence

**M. LE PRESIDENT** : Une intervention de votre groupe.

**MME HAMDANE** : Monsieur le Président, la présente délibération nous apprend que le département de la Somme a établi une délégation auprès du Conseil régional en ce qui concerne l'attribution de l'aide pour aider les particuliers qui souhaitent convertir leur véhicule au bioéthanol. Cette démarche de simplification va dans le bon sens et il serait bon de la généraliser aux départements qui restent, dans un souci d'harmonisation des dispositifs. Est-ce envisagé pour l'exécutif régional ?

Par ailleurs, on quitte le domaine de l'aide aux particuliers, mais je repose la question : un dispositif régional d'aide à la conversion des matériels des autorités organisatrices des mobilités au niveau local serait pertinent. Bon nombre d'agglomérations, de collectivités locales et de syndicats de transport sont confrontés à des parcs vieillissants, qu'ils ne peuvent pas convertir avec leurs seules ressources propres.

**Délibération n° 2023.00110**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

2023.00163 - Mobilité décarbonnée - Reconduction pour 2023 de la délégation par le département de l'Aisne de sa compétence pour l'octroi aux particuliers de sa participation financière au dispositif d'aide à la conversion au bioéthanol des véhicules essence

**Délibération n° 2023.00163**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

2023.00210 - Evolution des statuts de la centrale d'achat de la mobilité électrique, prise en charge des frais d'exploitation d'ordre régional et ajustement de la grille tarifaire

**M. GUINIOT** : Une intervention de Monsieur SZCZUREK.

**M. LE PRESIDENT** : Abstention ?

**M. SZCZUREK** : Merci.

J'ai une intervention qui n'était peut-être pas inscrite chez vous, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Non, pas inscrite. Attendez, on finit le vote et je vous donne la parole.

**M. SZCZUREK** : Pas de souci.

**M. LE PRESIDENT** : Vous avez indiqué la position de vote, je vous donne la parole aussitôt.

**Délibération n° 2023.00210**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur SZCZUREK, vous avez la parole pour une explication de vote ou un rappel au règlement.

**M. SZCZUREK** : Monsieur le Président, simplement, on s'abstient.

**M. LE PRESIDENT** : Sur la base du 2.2, police de l'assemblée. Allez-y.

**M. SZCZUREK** : Merci.

On s'abstient simplement, car, même si l'on comprend la difficulté à laquelle vous faites face aujourd'hui avec l'explosion des coûts des énergies, c'est quasiment multiplié par deux pour les usagers. Le coût d'acquisition des voitures électriques, c'est déjà un premier frein aujourd'hui pour la transition entre le thermique et l'électrique. Le coût d'usage et d'entretien, qui était plutôt faible, était plutôt un argument en faveur. Aujourd'hui, on se retrouve, même si, encore une fois, je comprends votre contrainte avec un coût du kilowatt quasiment multiplié par deux, en tout cas de la durée d'usage multiplié par deux, cela va être extrêmement pénalisant, je pense, pour les personnes qui n'ont pas d'autres choix que les bornes Pass Pass pour se recharger. Par ailleurs, beaucoup de villes s'étaient équipées en bornes en centre-ville, justement pour avoir un point d'intérêt supplémentaire. J'ai peur que ce soit un peu pénalisant, comme je vous le disais. C'est la raison pour laquelle nous nous abstiendrons.

**M. LE PRESIDENT** : Pas d'autres interventions ? On a voté.

**07 - Europe, fonds structurels**

**01 – Actions européennes**

2023.00193 - Affectation des crédits du dispositif FRAPPE (Fonds régional d'aide aux porteurs de projets européens) au titre de l'année 2023

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00193**

***Adoptée à l'unanimité***

**02 – Coopération européennes et actions urbaines innovatrices**

2023.00204 - Participation aux loyers et aux frais de gérance des programmes européens et gérés par la région Hauts-de-France

**Délibération n° 2023.00204**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

**03 – Programmation européenne**

2023.00157 - Mise en œuvre du Programme régional (PR) FEDER-FSE+-FTJ Hauts-de-France 2021-2027 : validation des critères d'élaboration des stratégies territoriales des futurs Investissements Territoriaux Intégrés

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00157**

***Adoptée à l'unanimité***

**Commission n° 7 :**

**Rayonnement (culture, sports, jeunesse, communication, relations internationales, tourisme)**

**01 – Culture**

**01 – Création et créativité**

2023.00065 - Contrats d'Objectifs et de Moyens 2023-2025 et financement 2023 des télévisions locales (axe 1 - Novaction)

**Délibération n° 2023.00065**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

2023.00079 - Programmes d'activités 2023 de structures culturelles (axe 1 - Création libre) - Spectacle vivant

**M. GUINIOT** : Il y a un vote divisionnaire, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Oui, on arrive dans la Culture. J'aurais été surpris.

**M. GUINIOT** : Vous penseriez que vous serions malins de...

**M. LE PRESIDENT** : Non, mais je ne vous aurais pas reconnu.

**M. GUINIOT** : Abstention sur la 3. Contre la 1, la 8, la 12 et la 13. Le reste pour.

**Délibération n° 2023.00079**

***Adoptée à la majorité***

2023.00080 - Programmes d'activités 2023 de structures culturelles (axe 1 - Création libre) - Arts visuels

**M. GUINIOT** : Carrément contre !

(rires)

**Délibération n° 2023.00080**

***Adoptée à la majorité***

2023.00082 - Programmes d'activités 2023 de structures culturelles (axe 1 - Novaction)

**M. GUINIOT** : Vote divisionnaire : contre la 4, pour le reste.

**Délibération n° 2023.00082**

***Adoptée à la majorité***

2023.00282 - LILLE Palais du Nouveau Siècle – Mise aux normes du réseau de désenfumage et remplacement des réseaux de chauffage et climatisation

**Délibération n° 2023.00282**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00283 - Programme d'investissement sur la performance énergétique du patrimoine régional tertiaire hors lycées – 2<sup>e</sup> tranche

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00283**

***Adoptée à l'unanimité***

**02 – Education et métier**

2023.00083 - Programme d'activités 2023 de l'association Destin Sensible (axe 2 - Génération culture)

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00083**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00084 - Programme d'activités 2023 du Fresnoy (axe 2 - Formation et enseignement artistique)

**Délibération n° 2023.00084**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

**03 – Vitalité des territoires et relation aux habitants**

2023.00088 - Programmes d'activités 2023 de structures culturelles (axe 3 - Territoire et accompagnement de la circulation en région de la création) - Arts visuels et Patrimoine

**M. GUINIOT** : Vote divisionnaire : contre 1, 4, 5 et 6. Pour le reste.

**Délibération n° 2023.00088**

***Adoptée à la majorité***

2023.00089 - Programmes d'activités 2023 de structures culturelles (axe 3 - Territoire) - Musiques actuelles et livre et lecture

**M. GUINIOT** : Idem, Monsieur le Président. Abstention sur la 1, contre la 4 et la 5.

**Délibération n° 2023.00089**

***Adoptée à la majorité***

2023.00090 - Financement des Résidences longues de territoire d'acteurs culturels (axe 3 - Territoire)

**M. GUINIOT** : Contre la 3, la 6, la 7. Pour le reste. Je viens de vous donner les chiffres gagnants du loto.

**M. LE PRESIDENT** : Non, Monsieur, car ce serait un loto perdant pour la culture dans notre région. Il y a le Loto du Patrimoine et, avec vous, il y a l'anti-loto culturel.

**Délibération n° 2023.00090**

***Adoptée à la majorité des suffrages exprimés***

2023.00091 - Programmes d'activités 2023 de structures culturelles (axe 3 - Territoire) - Spectacle vivant

**Délibération n° 2023.00091**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

2023.00402 - Convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2024 du Centre culturel de rencontre la chartreuse de Neuville

**Délibération n° 2023.00402**

***Adoptée à l'unanimité***

**04 – Rayonnement de la Région et développement international**

2023.00092 - Institut français : affectation du financement 2023 dans le cadre de la convention de partenariat entre l'Institut français et la région Hauts-de-France

**M. LE PRESIDENT** : Madame FLAMANT.

**MME FLAMANT** : Merci, Monsieur le Président.

Comme nous avons pu l'exprimer plusieurs fois et ceci suivant la ligne droite de notre programme, nous estimons qu'un euro dépensé doit être un euro en faveur de la région. Or, les projets que soutient l'Institut français ne concernent que des investissements hors de notre territoire et dont les retombées économiques ne profiteront pas à nos habitants. Le financement à hauteur de 70 000 euros pour cet organisme ne nous paraît pas nécessaire. Nous voterons donc contre cette délibération.

Merci, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur DECOSTER.

**M. DECOSTER** : Monsieur le Président, par construction, la coopération que l'on a avec l'Institut français permet aux acteurs culturels de notre région de rayonner. Cela fait aussi partie de leur objectif. Nous l'avons dit, en installant une nouvelle politique culturelle pour la région, nous souhaitons aussi que la région puisse rayonner au travers de la culture. Par définition, dès lors que l'on travaille avec l'Institut français, cela s'adresse à des projets qui permettent à des acteurs culturels de notre région d'aller au-delà des frontières nationales. C'est ainsi que nous envisageons aussi notre action pour la culture.

**M. LE PRESIDENT** : Sur la 92, qui est contre ? Qui s'abstient ?

Monsieur OUIZILLE ?

**M. OUIZILLE** : On ne vote pas l'amendement ?

**M. LE PRESIDENT** : Il n'y a pas d'amendement.

**M. OUIZILLE** : Excusez-moi.

**Délibération n° 2023.00092**

***Adoptée à la majorité***

**M. LE PRESIDENT** : Est-ce bon pour vous, Mesdames, la position du Rassemblement National ?

Une intervention, Monsieur OUIZILLE ? Non ?

**M. OUIZILLE** : Oui, une intervention tout de même.

**M. LE PRESIDENT** : Il ne faut jamais se restreindre.

**M. OUIZILLE** : Oui, je sais. Parfois si, mais bon.

**M. LE PRESIDENT** : Non.

**M. OUIZILLE** : Non ? Tant mieux.

**M. LE PRESIDENT** : On se limite dans le respect des individus, mais pour le reste...

**M. OUIZILLE** : Je vais écouter votre conseil.

Juste deux mots. Premièrement, en effet, il est amusant que ces personnes, qui disent tant aimer la France, soient si susceptibles dès qu'il s'agit qu'elle rayonne un peu. Evidemment, nous soutenons et nous venons à l'appui de ce qu'a dit Monsieur DECOSTER. Puis, le rapport à la culture, car on le dit en riant sur les numéros du loto, mais tout de même ! La culture, vous savez, il y a deux versants : il y a le versant l'art pour l'art, puis il y a le versant engagé. Cela vous déplaît. Ce n'est pas de notre faute s'il n'y a pas beaucoup d'artistes qui soutiennent le Rassemblement National. Néanmoins, si vous pouviez juste avoir un rapport un peu différent. C'est tellement inquiétant pour notre pays de vous entendre faire le tri ainsi entre les artistes. C'est vraiment quelque chose qui est affaissant pour ce qu'est la France.

Merci.

**M. LE PRESIDENT** : A quel article du règlement intérieur faites-vous appel ?

**M. GUINIOT** : Mise en cause, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Mise en cause, ce n'est pas un article.

**M. GUINIOT** : 2.2, bien sûr.

**M. LE PRESIDENT** : Vous faites appel au pouvoir de police du président de l'assemblée. Vous avez la parole, Monsieur GUINIOT.

**M. GUINIOT** : Ecoutez, ne faites pas semblant de ne pas comprendre, Monsieur OUIZILLE. Vous savez, nous avons le droit, nous sommes sur une philosophie, chacun a le droit d'avoir des idées politiques et je vous le reconnais, pour tous. Si, si ! A partir du moment où ils sont payés avec mon argent pour me cracher dessus, cela me gêne un tout petit peu, tout de même. Maintenant, sur l'ensemble des dossiers culturels que la région peut voter dans une année, avez-vous fait le pourcentage des dossiers pour lesquels on vote contre ?

**M. LE PRESIDENT** : Il y en a trop.

**M. GUINIOT** : Non, il y en a très peu. Monsieur le Président, ne volez pas au secours de la gauche extrême.

**M. LE PRESIDENT** : Excusez-moi de vous avoir interrompu.

**M. GUINIOT** : Pas du tout ! Vous nous avez appelés « ces personnes », ce qui n'est pas très... Lorsque je vous salue, Monsieur OUIZILLE...

*(brouhaha)*

**M. LE PRESIDENT** : Attendez, je n'ai pas de problème à ce qu'il y ait un débat, mais on ne se parle pas les uns sur les autres.

C'est vous qui avez la parole.

**M. GUINIOT** : Vous ne me l'avez pas retirée, Monsieur le Président ?



**M. LE PRESIDENT** : Non, je ne vous l'ai pas retirée. C'est vous qui avez la parole.

**M. GUINIOT** : Pardon. Merci. Moi aussi, mes oreilles fonctionnent mal, parfois.

Nous avons le droit de refuser que notre argent de contribuables finance des personnes. Qu'elles le fassent à titre personnel, mais non au titre de président de telle association ou au titre de la culture. Un jour, j'ai eu une discussion avec le maire de Creil. Je lui ai dit : « *Tu as le droit de manifester contre moi et d'appeler à voter contre moi en tant que maire de Creil, mais en tant que président du club d'aviron de Creil, je ne vois pas pourquoi tu pourrais le faire, puisque c'est avec mon argent, entre autres, et l'argent des autres.* » Oui, il y a une distinction, c'est tout. D'ailleurs, au conseil départemental de l'Oise, j'avais pu faire noter dans les subventions : pas d'activités, ni politiques ni religieuses, pour les associations. Cela n'a choqué personne. Je pense que c'est encore en cours depuis que je n'y suis plus.

Merci, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur OUIZILLE, mise en cause, 2.2 ?

**M. OUIZILLE** : Ce que nous remarquons, c'est simple : vous êtes les seuls ici à avoir vos listes. Vous êtes les seuls à avoir vos listes. Vous voyez bien comment les choses se passent.

**M. GUINIOT** : Quelles listes ?

**M. OUIZILLE** : Vous avez vos listes. Vous avez vos associations qui sont bien pour le Rassemblement National, car elles sont bien dans la ligne du Rassemblement National, puis vous avez la liste des associations qui ne le sont pas, puisque, à chaque fois, vous êtes là, vous faites votre petit numéro à écarter...

**M. GUINIOT** : Parce qu'on les connaît depuis longtemps !

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur GUINIOT, vous n'avez pas la parole !

**M. OUIZILLE** : A écarter les uns et les autres. Vous voyez bien que vous êtes les seuls à faire cela et vous ne vous posez pas de questions. Je sais les questions que cela pose, Monsieur GUINIOT, et je sais le rapport que vous avez aux questions culturelles.

**M. GUINIOT** : C'est notre originalité !

**M. OUIZILLE** : Oui, c'est votre originalité.

**M. GUINIOT** : C'est pourquoi nous faisons plus de 50 % !

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur GUINIOT, faut-il suspendre la séance pour que chacun reprenne ses esprits ?

Monsieur GUINIOT, vous vous estimez mis en cause et vous voulez reprendre la parole sur la base du 2.2 ?

**M. GUINIOT** : Oui, sur le 2.2, Monsieur le Président, mais très rapidement.

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur SZCZUREK, qu'est-ce que ce geste à l'égard de votre président de groupe ?

**M. GUINIOT** : Très rapidement, puisque je vois que vous êtes de très bonne humeur aujourd'hui. Je ne voudrais pas vous contrarier avant midi.

Je pense que vous faites erreur, Monsieur OUIZILLE, car nous avons... ce n'est pas une liste. Nous savons...

**M. LE PRESIDENT** : Ce n'est pas une liste à la Prévert, c'est sûr.

**M. GUINIOT** : Vous savez, vous n'étiez pas là, vous n'étiez peut-être même pas adhérent de votre parti politique ou peut-être même pas né. Nous avons vécu, avec Monsieur Charles Baur, un certain nombre d'événements devant la porte. La violence n'est pas venue de nous, elle est venue de la gauche et de l'extrême gauche.

(brouhaha)

Pas du tout !

**M. LE PRESIDENT** : S'il vous plaît.

**M. GUINIOT** : Nous savons très bien, à ce moment comme à chaque fois, quels ont été les artistes, certains « cultureux », qui n'acceptent pas le vote des électeurs. Je regrette, nous représentons, comme vous, des électeurs. Il me semble un peu plus. Cela a parfois été vous. Nous l'avons accepté. C'est tout. Au moins, cela s'appelle la démocratie, comme la liberté.

Merci, Monsieur le Président. Vous pouvez passer à l'ordre du jour, si vous voulez.

**M. LE PRESIDENT** : Sauf que la démocratie, c'est que cette assemblée vote en fonction de la conception qu'elle se fait de l'intérêt général. Au nom de l'intérêt général, je finance des structures dont je me moque éperdument de savoir comment elles votent et pour qui elles votent, si cela contribue à un projet culturel qui renforce l'attractivité de la région et qui renforce également le sentiment d'appartenance et de vie, quelles que soient les différences des uns et des autres.

Lorsque je vous entends, Monsieur GUINIOT, je sais pourquoi je me bats contre vous : parce que je n'ai pas envie de vivre dans une région et dans une Nation dans lesquelles votre système de pensée s'imposerait à toutes celles et tous ceux qui ne penseraient pas comme vous. A bon entendeur !

(applaudissements)

On sait pourquoi on fait de la politique, tout de même !

A-t-on voté sur le 92 ?

2023.00093 - Opération Hauts-de-France en Avignon 2023 - Validation de la sélection et affectation

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur COUSIN a demandé la parole.

**M. COUSIN** : Il faut fréquenter un peu les salles de théâtre et autres pour voir que les compagnies nationales et régionales ont parfois des discours qui peuvent heurter individuellement les personnes et peu importe. On peut avoir des discours qui heurtent la pensée écologiste, votre pensée. Aujourd'hui, il est important de permettre à la production culturelle régionale de se diffuser partout en France. C'est le sens de cette délibération.

Je rappelle que, depuis 2000, la région soutient « Hauts-de-France en Avignon ». C'est une expérience inédite en France, qui est d'une qualité extraordinaire. Je la couplerai aussi au fait d'envoyer nos lycéens assister à ces représentations. Ce dispositif est d'une qualité assez extraordinaire. On se félicite bien évidemment de ce programme. Peut-être une petite interrogation, c'est que cette année, *a priori*, il y a moins de compagnies. Il y aurait 10 compagnies au lieu des moyennes de 15 ou 16 habituelles. Pour avoir un petit éclaircissement sur le sujet. Toutefois, on se félicite, bien évidemment, d'avoir des programmes qui permettent de soutenir notre production artistique régionale, peu importe ce qu'elle dit, ce qu'elle raconte, ce qu'elle produit, et qui permet aux lycéens de s'y rendre et de s'émanciper par de la production culturelle de très haut niveau.

**M. LE PRESIDENT** : François, c'est important de bien préciser les choses. C'est aussi une des questions que j'ai posées par rapport aux conclusions du comité.

**M. DECOSTER** : Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Il y a eu en 2022 un effet de rattrapage, puisque vous vous souvenez qu'il y avait malheureusement un effet COVID sur le festival d'Avignon. On avait souhaité que les compagnies, qui avaient été sélectionnées par le comité d'experts indépendant pour l'édition qui avait été annulée par le festival d'Avignon, puissent néanmoins avoir cette chance et être accompagnées par la région Hauts-de-France pour s'y produire. C'est la raison pour laquelle nous avons eu une édition avec plus de compagnies. On revient dans l'étiage un peu plus habituel.

**M. LE PRESIDENT** : D'autre part, ce que l'on va développer également sur le spectacle vivant en Hauts-de-France, en lien avec Avignon, on a le temps fort « Hauts-de-France en Avignon » où, je pense, on peut le dire, on est l'une des rares régions ou la seule qui organise les choses comme elle le fait. D'autre part, on veut maintenant faire vivre Avignon en lien avec le festival d'Avignon en Hauts-de-France. C'est-à-dire que l'on avait commencé à le faire notamment à Amiens, mais aussi dans l'Oise et dans le Nord.

*(brouhaha)*

Attendez, si cela dérange, il n'y a pas de problème, mais vous sortez. Vous sortez si les conversations ne vous intéressent pas. Vous avez le droit. En attendant, on continue à débattre ici, dans cet hémicycle.

Pour le reste, cette opération « Avignon en Hauts-de-France » va se développer après la première de cette année. D'autre part, à chaque fois, les compagnies sont vraiment sélectionnées par un comité indépendant, très indépendant, totalement indépendant. C'est très bien ainsi. D'ailleurs, comme sur Pictanovo, il n'y a pas d'élus qui siègent dans les comités de sélection, car je pense que culture sans liberté, ce n'est tout simplement absolument pas possible.

#### **Délibération n° 2023.00093**

##### ***Adoptée à la majorité***

**M. LE PRESIDENT** : Juste un point. Excusez-moi, cela peut vous sembler un peu décalé, mais vous allez voir pourquoi. Il est 10 heures 23. Il n'est pas tout à fait impossible que nous finissions avant midi. Or, le déjeuner de ce midi est assuré par le lycée professionnel du Marquenterre de Rue. Au regard de l'heure, s'il y a des élus qui ne souhaitent pas déjeuner, pouvez-vous le signaler dès maintenant, de façon que l'on évite tout gaspillage, si vous voyez ce que je veux dire ?

Qui est certain de ne pas rester déjeuner ? Douze personnes.

On pourra servir à partir de 11 heures 30, mais il y a tout de même 12 personnes qui ne resteront pas. Si leurs plats ne sont pas chauds, ils peuvent être resservis ou utilisés plutôt que d'être gaspillés. Pardonnez-moi. Cela peut vous sembler un peu décalé, mais j'assume.

2023.00094 - Programmes d'activités 2023 de structures culturelles et accompagnement de projets (axe 4 - Haute culture et événements, temps forts, manifestations et leurs résonances) - Arts visuels et Spectacle vivant

**M. LE PRESIDENT** : Vote divisionnaire ?

**M. GUINIOT** : Oui. Merci. Rapidement.

Contre le 2 et 4, et abstention sur la 5.

#### **Délibération n° 2023.00094**

##### ***Adoptée à la majorité***

2023.00095 - Accompagnement de temps forts et programmes d'activités 2023 de structures culturelles (axe 4 - Événements, temps forts, manifestations et leurs résonances) - Musiques actuelles et cinéma

**M. GUINIOT** : Pour.

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00095**

***Adoptée à l'unanimité***

## **05 – Action culturelle**

2023.00096 - Délibération modificative et de régularisation

**M. GUINIOT** : Vote divisionnaire : contre le 3.

**Délibération n° 2023.00096**

***Adoptée à la majorité***

## **02 – Sports**

### **01 – Rayonnement du sport**

2023.00014 - Soutien aux manifestations sportives - 20 opérations - 20 bénéficiaires

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur POIX était inscrit.

**Délibération n° 2023.00014**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

2023.00015 - Subventions au titre du niveau d'évolution des clubs de haut niveau des Hauts-de-France pour les saisons 2021/2022 et 2022/2023 - 2023 et aide d'une équipe masculine de hockey sur gazon pour sa participation à la coupe d'Europe pour la saison 2022/2023 (45 bénéficiaires - 46 opérations)

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00015**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00040 - Subventions au titre du niveau d'évolution des clubs professionnels et des clubs de haut niveau des Hauts-de-France pour la saison 2022/2023 et 2023 (5 bénéficiaires associatifs - 5 opérations)

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00040**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00081 - Soutien à l'organisation de manifestations à label Running (appellation officielle - 3 bénéficiaires)

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00081**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00203 - Délibération modificative : changement de date de l'opération finale de Coupe de France des rallyes 2022 organisée par le stade béthunois automobile

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur COUSIN était inscrit.

**M. COUSIN** : Sur cette délibération, à l'instar de ce qui a été décidé par la communauté urbaine d'Arras, qui a décidé de ne pas accueillir la finale de la Coupe de France des rallyes, nous allons voter contre cette délibération, bien qu'il s'agisse d'un avenant de report. Bien évidemment, les sports mécaniques, avec les productions de particules fines, et le soutien à ce sport automobile ne nous paraissent pas être quelque chose de souhaitable au niveau régional. Nous allons donc voter contre.

**Délibération n° 2023.00203**

***Adoptée à la majorité***

**M. LE PRESIDENT** : Vous ne m'empêcherez pas de féliciter, comme j'ai eu l'occasion de le faire, Adrien FOURMAUX pour sa victoire au Trophée Andros. J'espère que cela ne vous glacera pas d'effroi, mais j'assume totalement de le faire.

**02 – Formation et emploi sportif**

2023.00021 - Accompagnement des structures de haut niveau au titre des projets de performance fédéraux, pour la saison 2022/2023 (7 bénéficiaires, 13 opérations)

**M. LE PRESIDENT** : Attendez, lorsque l'on procède à un vote, vous connaissez les règles, vous êtes un ancien.

Unanimité.

**Délibération n° 2023.00021**

***Adoptée à l'unanimité***

**M. LE PRESIDENT** : Rappel au règlement de Monsieur GUINIOT.

**M. GUINIOT** : Monsieur le Président, vous avez été un peu vite, vous ne m'avez pas vu.

Simplement, il est vrai que le fait de ne pas aimer les sports, de ne pas supporter les sports mécaniques, cela n'est pas du sectarisme. On a même entendu une fois, ici, les personnes de gauche, comme dirait notre voisin OUIZILLE, les personnes de gauche reprocher aux parachutistes de monter dans un avion. Il est rare de faire du parachutisme en sautant d'un lavabo, mais on a tout entendu ici.

Je suis contre le sectarisme de la gauche, qui refuse les sports mécaniques. Voilà.

Merci, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Si je peux me permettre, il faut faire attention lorsqu'on dit « gauche », car c'est plus complexe que cela maintenant. C'est beaucoup plus complexe que cela. J'essaie surtout d'être adroit en gérant cet ordre du jour.

Monsieur HUTIN, Monsieur COUSIN ? Qui prend la parole chez vous ?

**M. COUSIN** : On a un rappel au règlement au titre de l'article 2.2.

On voit bien que le Rassemblement National essaie de se rattraper comme il peut de la séquence qui vient de se produire.

*(brouhaha)*

Merci.

Sur cette question des sports automobiles, on justifie : les pollutions aux particules fines, il y a plus de 40 000 morts par an dues à ces pollutions. On justifie la chose. Encore une fois, que le président félicite le gagnant du Trophée Andros, il n'y a pas de problème, mais on vote contre cette délibération. Il y a une certaine logique et une certaine continuité.

Merci.

**M. LE PRESIDENT** : Qui n'est pas la mienne et qui n'est pas la nôtre.

**M. COUSIN** : Oui, bien sûr.

2023.00026 - Soutien aux sportifs de haut niveau : Team Hauts-de-France - 17 bénéficiaires

**M. LE PRESIDENT** : Sarah FLAMANT est inscrite.

**MME FLAMANT** : Merci, Monsieur le Président.

Nous souhaitons émettre à nouveau quelques remarques sur ce dispositif « Team Hauts-de-France ». Ce dispositif, devant accompagner un total de 111 jeunes sur la saison 2022-2023, nous semble présenter quelques défaillances. En effet, celui-ci, bien que bénéficiant à beaucoup plus de sportifs, comme sait bien nous l'expliquer Madame BARISEAU, voit sur le plan individuel une baisse des dotations, passant de 5 000 euros pour chaque sportif des catégories Senior et Elite à une dotation de 2 000 euros pour la catégorie Senior et 3 000 euros pour la catégorie Elite. Nous l'avons déjà exprimé lors de séances précédentes. Dans une volonté de soutenir les sportifs de notre région, pourquoi se restreindre dans votre budget et votre politique ? Pourquoi ne pas avoir augmenté le nombre de sportifs bénéficiaires, comme vous le faites, bien sûr, mais tout en maintenant la subvention au taux précédent de 5 000 euros ?

Madame BARISEAU nous répondra évidemment que le dispositif supplémentaire « Ambassadeurs du sport » est là pour compenser cette baisse de subvention, grâce à une aide de 2 000 euros supplémentaires aux volontaires souhaitant s'investir dans celui-ci, montant alors la subvention versée à un total de 5 000 euros, comme auparavant, mais imposant aux sportifs concernés des contraintes supplémentaires. Cependant, nous constatons à ce jour qu'aucun dossier n'a été déposé depuis le début de ce projet afin de bénéficier de cette aide supplémentaire, ce qui nous questionne sur l'efficacité et la pérennité de ce dispositif.

Il serait préférable, comme nous le pensons, de réviser la délibération-cadre « Team Hauts-de-France », afin que cette subvention Ambassadeurs puisse profiter non pas seulement aux sportifs, mais aussi aux clubs formateurs qui les accueillent, pouvant tout à fait remplir les objectifs demandés par les modalités de la subvention. Cela compenserait, du moins en partie, la perte de l'aide de 5 000 euros qui était déjà attribuée aux clubs sportifs lors des dispositifs précédents.

Merci, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur DECOSTER, qui montre que sport et culture peuvent se marier.

**M. DECOSTER** : Absolument. Je voudrais aussi remercier Florence BARISEAU, qui est déjà intervenue, vous l'avez dit, Madame FLAMANT, en Commission 7, pour vous préciser les choses. Vous l'avez dit dans votre propre question, c'est un nouveau dispositif qui va permettre de soutenir plus de sportifs et c'est notre volonté, c'est celle de Florence BARISEAU, avec une aide qui permet aussi d'aller jusqu'à 5 000 euros par le dispositif des ambassadeurs. C'est un nouvel élément du dispositif qui vient de se mettre en place. Les athlètes, vous le savez, étaient en début de saison sportive lorsque cette nouveauté a été installée. Des demandes d'ambassadeurs devraient nous arriver ces semaines-ci. Je tiens à rappeler que ce sont déjà 71 sportifs qui ont ainsi été soutenus et les dossiers continuent d'arriver.

**M. LE PRESIDENT** : Cela continue d'arriver et ils seront honorés.

**Délibération n° 2023.00026**

***Adoptée à l'unanimité***

**M. LE PRESIDENT** : Rappel au règlement, Monsieur OUIZILLE ?

**M. OUIZILLE** : Une petite taquinerie, pour demander si une enquête de moralité sur chaque sportif serait nécessaire. Puis, on irait voir sur Twitter ce qu'ils auraient déclaré, les uns et les autres, pour savoir si c'était compatible avec le fait de les financer. En réalité, il faut aller au bout, les amis, il faut aller au bout de ce que vous voulez faire. Il faut aller au bout de tout cela. Oui, Monsieur GUINIOT. Vous riez, car vous voyez bien l'absurdité dans laquelle vous êtes rentré.

Merci.

**M. GUINIOT** : La vôtre !

2023.00116 - Modification du dispositif de soutien aux sportifs de haut niveau : Team Hauts-de-France et Ambassadeurs du sport

**M. LE PRESIDENT** : Amendement n° 3 de Madame FLAMANT.

**MME FLAMANT** : Merci, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : On écoute Madame FLAMANT.

**MME FLAMANT** : Les aides allouées aux sportifs de haut niveau doivent profiter au plus grand nombre. C'est pourquoi, dans la modification du dispositif de « soutien aux sportifs de haut niveau : Team Hauts-de-France et Ambassadeurs du sport », nous vous proposons de remplacer, dans la partie DECIDE...

**M. LE PRESIDENT** : S'il vous plaît ! On écoute et les collaborateurs encore plus. Autrement, cette réunion se fera uniquement avec les élus.

Je vous en prie, Madame.

**MME FLAMANT** : Nous vous demandons donc de remplacer, dans la partie DECIDE, la phrase « *D'étendre le bénéfice du dispositif de "soutien aux sportifs de haut niveau : Team Hauts-de-France et Ambassadeurs du sport en Hauts-de-France", adopté par la délibération 2022.00484, évoquée ci-dessus, aux sportifs inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau en catégorie Relève, pour les disciplines relevant du parasport, handisport et sport adapté, et de modifier et compléter à cet effet ledit dispositif* », de remplacer cette phrase par la phrase suivante : « *D'étendre le bénéfice du dispositif de "soutien aux sportifs de haut niveau : Team Hauts-de-France et Ambassadeurs du sport en Hauts-de-France", adopté par la délibération 2022.00484, évoquée ci-dessus, aux sportifs inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau en catégorie Relève, et de modifier et compléter à cet effet ledit dispositif* ».

Puis-je continuer sur l'explication de cet amendement, de vote ?

**M. LE PRESIDENT** : Sur l'amendement ?

**MME FLAMANT** : Oui.

**M. LE PRESIDENT** : Oui. Vous n'avez pas encore fait 2 minutes. Allez-y.

**MME FLAMANT** : Cette délibération nous propose d'étendre le soutien du dispositif « Team Hauts-de-France et Ambassadeurs du sport » aux sportifs de haut niveau de la catégorie Relève pour les disciplines relevant du parasport, handisport et sport adapté. Nous nous étonnons que la région puisse faire des économies sur le dos des sportifs, alors qu'elle se classe au cinquième rang démographique, mais seulement au septième rang sur la liste nationale des sportifs de haut niveau. La région est donc sous-représentée par rapport à son territoire. Ceci s'explique par un grand nombre d'abandons de nos sportifs, notamment dans la catégorie Relève, d'où la nécessité de renforcer l'accompagnement dans cette catégorie. C'est pourquoi nous proposons cet amendement, avec lequel l'élargissement du dispositif « Team Hauts-de-France » ne se limitera pas aux sportifs relevant des disciplines handisport, mais bien à l'ensemble de la catégorie Relève, sportifs valides et en situation de handicap confondus, comme il en est déjà le cas pour les catégories Elite et Senior, et non comme il a été tenté de nous faire croire, lors de la commission thématique, que nous ne souhaitons pas aider la catégorie handisport. Bien au contraire, nous souhaitons que les aides allouées aux sportifs de haut niveau puissent profiter au plus grand nombre sans distinction. Ce doit être notre priorité.

Merci, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur DECOSTER, sur l'amendement n° 3, s'il vous plaît.

**M. DECOSTER** : Merci, Monsieur le Président.

Madame FLAMANT, si l'on considère qu'il faut aider le sport adapté et le handisport, le parasport, il faut justement tenir compte de ses contraintes, de ses surcoûts. Vous le savez très bien, il faut pouvoir accompagner les parasportifs qui ont des coûts supplémentaires. C'est un fauteuil qui coûte cher, c'est un accompagnant pour les malvoyants. C'est donc tout l'objectif. La région l'a dit, Florence BARISEAU vous l'a redit lors de la Commission 7, nous sommes une région qui souhaite développer et accompagner le parasport. C'est tout le sens de cette délibération. Madame FLAMANT, ne pas voter cette délibération et proposer cet amendement, c'est effectivement ne pas faire ce geste de soutien aux parasportifs. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons rejeter votre amendement.

**Amendement n° 3 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés sur la délibération n° 2023.00116**

***Rejeté à la majorité***

**Délibération n° 2023.00116**

***Adoptée à l'unanimité***



**M. LE PRESIDENT** : C'est très intéressant, car je vais vous dire une chose : entendre dire, tout de même, que l'on ne soutient pas le sport, c'est un peu fort de café ! Je suis réveillé, bien réveillé depuis longtemps. Autrement, cela réveillerait un peu.

Je vous signale que je vous invite à regarder, ce ne sont pas les chiffres de la région, mais ceux qui ont été publiés hier dans *Les Echos* : la région des Hauts-de-France est la première région de France derrière Paris en nombre de centres de préparation pour les Jeux olympiques et paralympiques. Ce ne doit pas être le hasard. On peut dire : « *Oui, mais on est assez près* ». Cependant, la Normandie n'est pas non plus éloignée, la partie Grand Est tangente aussi la région Ile-de-France et la région Centre également. Ce n'est donc pas tout à fait le fait du hasard. Il y a ici de nombreux élus qui, outre leur fonction de conseiller régional, pourraient aussi expliquer comment leur territoire s'implique dans la préparation des Jeux olympiques. Si nous n'étions pas une région sportive, voire très sportive, on n'aurait pas été choisi. Ce n'est pas en prenant au hasard, en disant « *Tiens, on va prendre une région qui va commencer par la lettre H* », que l'on viendrait s'installer chez nous.

Pour le reste, on a effectivement une nouvelle ambition sur tout ce qui est disciplines pour les handicapés. Cela a été très justement noté par François DECOSTER. J'avais demandé à Florence BARISEAU que l'on s'inscrive dans deux directions supplémentaires : premièrement, une égalité de traitement sur les financements hommes/ femmes pour les disciplines et pour les clubs, ce qui n'était pas le cas. Cette augmentation budgétaire a été significative. On a peut-être besoin de le faire davantage savoir. Il y a également un autre aspect important, c'est sur le handisport. En effet, cela a été dit, il n'y a pas seulement l'équipement en matière d'investissement, mais aussi le renouvellement. Lorsque vous avez du handi-basket, vous avez bien évidemment d'autres frais qui surviennent. Nous avons décidé, nous, de relever les enveloppes budgétaires qui sont attribuées. Je parle également sous le contrôle de Jean-Pierre BATAILLE, qui a donné son accord pour que l'on puisse trouver des financements idoines autant que cela sera nécessaire.

Je suis très fier de cette politique sportive. Lorsque j'entends dire que l'on veut faire des économies sur le sport, honnêtement, j'aimerais bien que l'on me démontre cela. Toutefois, de façon préventive, car je me méfie des *fakes news* dans cette maison, je voudrais que l'on puisse préciser ce que l'on est en train de faire. Je vous remercie de le signaler, comme sur les minibus sportifs, d'ailleurs. Je voyais, un week-end, en revenant de Normandie, que la ligue de judo avait un minibus qui avait été mis à disposition par la région pour se rendre à une compétition. Cela me fait particulièrement plaisir. J'aimerais donc que l'on remette en avant toutes ces politiques. Cela évitera les *fakes news*, comme on dit en patois.

Sur la 116, on a donc voté.

Oui ?

**M. GUINIOT** : Monsieur le Président, 2.2.

Franchement, vous n'êtes pas complètement raisonnable, puisque ce n'est pas du tout ce que ma collègue a dit. Elle demande d'élargir le dispositif...

**M. LE PRESIDENT** : Oui, ce n'est pas cela. Oui.

**M. GUINIOT** : ...et vous lui faites dire l'inverse.

**M. LE PRESIDENT** : Oui, on a bien compris.

**M. GUINIOT** : Ce n'est pas gentil, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : D'autre part, vous peut-être pas, mais certains de vos élus, car j'avais voulu inviter l'ensemble des élus à la cérémonie des vœux avec nos agents. Vous avez aussi vu qu'un certain nombre de sportifs porteurs de handicaps avaient été mis à l'honneur ce jour-là. Si cela ne recouvrait pas également une politique tout au long de l'année, je ne pense pas qu'ils seraient venus et qu'on aurait en mesure de les mettre à l'honneur. C'était une grande fierté.

Sur la 25...

**M. GUINIOT** : Nous n'avons jamais contesté cela, Monsieur le Président !

**M. LE PRESIDENT** : C'est bon. Vous n'avez pas la parole lorsque vous ne l'avez pas fait au titre d'un rappel au règlement.

#### **04 – Fonctionnement de structures sportives**

2023.00025 - Dispositif d'accompagnement des ligues et comités régionaux et adoption du nouveau modèle de Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023-2025

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00025**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00148 - Association de la Maison Régionale des Sports à Villeneuve-d'Ascq : subvention au fonctionnement 2023

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00148**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00149 - Convention d'occupation des locaux de la Maison régionale des Sports pour l'année 2023 au profit de 19 bénéficiaires

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00149**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00266 - Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Wattignies : affectation d'une enveloppe financière

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00266**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00534 - Avenant à la convention de transfert de travaux patrimoniaux sur différents bâtiments ayant un rapport avec les JO 2024 entre le CREPS de Wattignies et la région Hauts-de-France

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00534**

***Adoptée à l'unanimité***

## **05 – Programme et équipement des structures sportives régionales**

2023.00019 - Soutien à l'acquisition de minibus d'au moins 8 places neufs ou d'occasion - 5 bénéficiaires

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00019**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00232 - Dispositif d'aide à l'achat de minibus neufs et d'occasion

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur COUSIN ?

**M. COUSIN** : Pas d'intervention.

**M. LE PRESIDENT** : Même vote ? Unanimité.

**Délibération n° 2023.00232**

***Adoptée à l'unanimité***

## **06 – Equipements sportifs de proximité**

2023.00146 - Réhabilitation du complexe sportif Léo Lagrange à Tourcoing labellisé « excellence sportive Hauts-de-France »

**M. LE PRESIDENT** : Madame FLAMANT a demandé la parole.

**MME FLAMANT** : Merci, Monsieur le Président.

Toujours dans la ligne droite de notre programme et comme pour les raisons que nous avons déjà exprimées maintes fois, nous estimons qu'un euro utile est un euro dépensé pour les habitants de notre région. L'association Lianes, puisqu'elle soutient les projets du secteur « Energies pour l'Afrique », ne correspond pas à cette attente. Nous voterons donc contre l'attribution de cette subvention de 80 000 euros à cet organisme. En plus, nous constatons que, pour l'appel à projets « Cap sur le monde », la région aide cette association presque à la même hauteur que l'Europe, 345 000 euros par la région sur 407 500 euros par l'Europe. Cela nous paraît tout à fait disproportionné et nous conforte donc dans notre position contre cette délibération.

Merci, Monsieur.

**M. LE PRESIDENT** : Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ?

Il y a l'expression orale et il y a la manifestation du vote, Monsieur GUINIOT. Pour ? D'accord. C'est mieux en le disant.

La 232 n'aurait pas été votée ? J'avais le sentiment que si, Madame la Directrice générale des services.

Sur la 232, unanimité. 146, unanimité.

**Délibération n° 2023.00146**

***Adoptée à l'unanimité***

**07 – Centres de ressources, d'expertise et de performances sportives**

2023.00018 - Subvention au Centre de Ressources, d'Expertises et de Performance (CREPS) de Wattignies Hauts-de-France pour la prise en charge partielle des frais de pension des sportifs en Pôle et l'amélioration de leurs conditions d'accueil, au titre 2022/2023

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00018**

***Adoptée à l'unanimité***

**05 - Relations internationales**

**02 – Energie pour l'Afrique**

2023.00225 - Appel à projets « Acteurs de l'énergie pour l'Afrique » : Modification du lieu de réalisation du projet « Electrification rurale par Kéo Station au Bénin » voté lors de la CP du 4 octobre 2022

**M. LE PRESIDENT** : On connaît ses classiques dans la maison.

**Délibération n° 2023.00225**

***Adoptée à la majorité***

2023.00229 - Financement du programme d'activités 2023 dans le cadre du programme « Energies pour l'Afrique » de l'association Pôle MEDEE à Lille

**Délibération n° 2023.00229**

***Adoptée à la majorité***

### **03 – Mobilité internationale**

2023.00142 - Mobilité des jeunes de la voie professionnelle en Europe : affectation des crédits ERASMUS+ MOBinov 2022-2023

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

#### **Délibération n° 2023.00142**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00166 - Programme Génération+ Mobilité : soutien régional aux projets de mobilité européenne et internationale des jeunes des lycées, CFA et écoles du sanitaire et social 2022-2023 (34 projets, 21 bénéficiaires)

**M. GUINIOT** : Un vote divisionnaire, Monsieur le Président.

Contre le 1, le 4, le 6, le 14 et le 16.

Merci.

**M. LE PRESIDENT** : Est-ce bon pour vous, Mesdames ?

#### **Délibération n° 2023.00166**

***Adoptée à la majorité***

2023.00172 - Dispositif régional de soutien aux projets MOBinov : règlement d'intervention 2023-2024

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

#### **Délibération n° 2023.00172**

***Adoptée à l'unanimité***

### **04 – Projets et acteurs régionaux**

2023.00151 - Subvention pour le programme d'activités 2023 du réseau régional Lianes Coopération

**M. LE PRESIDENT** : Madame FLAMANT a demandé la parole.

**MME FLAMANT** : Je me suis trompée. J'ai déjà fait le...

**M. LE PRESIDENT** : Lorsque quelqu'un est inscrit sur une délibération, je lui propose la parole à partir du moment où il y avait inscription. C'était donc visiblement une stratégie de groupe. Chaque individualité a bien évidemment la possibilité de s'exprimer, mais priorité aux groupes dans la conduite de l'ordre du jour.

#### **Délibération n° 2023.00151**

***Adoptée à la majorité***

**06 – Tourisme**

**01 – Destination touristique**

2023.00043 - Délibération modificative pour 4 dossiers tourisme : chemin de fer de la baie de Somme ; UNAT ; commune du Touquet Paris-Plage ; la communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00043**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00063 - Contrat de Rayonnement Touristique baie de Somme Picardie Maritime – Actions et prospective

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00063**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00130 - Contrat de rayonnement touristique Avesnois-Thiérache : Redynamisation du site de l'ancien camping « Hututu » de la commune d'Ohain et création d'une brasserie sur les berges de l'étang

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00130**

***Adoptée à l'unanimité***

**03 - Marketing**

2023.00072 - Hauts-de-France Tourisme, Comité régional du tourisme et des congrès (CRTC) Hauts-de-France : programme d'action 2023

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00072**

***Adoptée à l'unanimité***

**04 - Attractivité**

2023.00020 - Association Lys-Sans-Frontières : programme d'activités 2023

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00020**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00138 - Soutien à l'organisation de 2 congrès en Hauts-de-France : Fédération nationale des comités et organisateurs de festivités du 20 au 23 avril 2023 à Denain et Association française des lycées d'hôtellerie et de tourisme du 29 au 31 mars 2023 au Touquet

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00138**

***Adoptée à l'unanimité***

## **07 - Devoir de mémoire**

2023.00239 - Affectation de crédits complémentaires sur le fonds 2021-2022 dédié au dispositif régional de soutien à la rénovation des monuments aux morts des Hauts-de-France (MONU)

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00239**

***Adoptée à l'unanimité***

<b>Commission n° 8 : Affaires familiales et sociales (famille, santé, action sociale, citoyenneté, vie associative)</b>
---

## **02 – Santé**

### **01 - Santé**

2023.00103 - Adoption des modalités de financement régional des postes de chef de clinique en région pour une durée de 2 ans au titre de l'année 2023

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00103**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00104 - Adoption des critères d'éligibilité au dispositif régional d'assistant à temps partagé (ATP) au titre de l'année 2023

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00104**

***Adoptée à l'unanimité***

**03 – Santé prévention**

2023.00150 - Appels à projets « Prévention santé innovation » 2023 : cadre d'intervention

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00150**

***Adoptée à l'unanimité***

**03 – Action sociale**

**01 - Solidarités**

2023.00411 - Aide individuelle au permis de conduire : affectation des crédits 2023

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00411**

***Adoptée à l'unanimité***

**05 - Vie associative**

**01 – Accompagner la structuration du monde associatif**

2023.00164 - Affectation des crédits 2023 au titre du dispositif de soutien aux structures d'accompagnement territorial labellisées Guid'Asso

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00164**

***Adoptée à l'unanimité***

**02 – Agir pour l'emploi**

2023.00054 - Création d'emplois associatifs pérennes - délibération modificative (2 bénéficiaires)

**Délibération n° 2023.00054**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***



**Commission n° 10 :  
Agriculture et agroalimentaire**

**01 – Agriculture**

**01 - Elevage**

2023.00109 - Délibération modificative : Plan Agro-écologie Hauts-de-France - soutien au projet Ferme Laitière Bas Carbone 2021

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00109**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00269 - Dispositifs d'aide à l'achat de matériel de désinfection pour les élevages cynicoles - Délibération modificative

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00269**

***Adoptée à l'unanimité***

**04 – Filières valeur ajoutée**

2023.00107 - Dispositif de soutien aux projets de valorisation des productions agricoles et d'approvisionnement local : présentation de nouveaux dossiers

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00107**

***Adoptée à l'unanimité***

**05 - Communication**

2023.00186 - Financement du Concours d'animaux de boucherie du 3 décembre 2022 à Le Cateau-Cambrésis (59)

**M. LE PRESIDENT** : Unanimité.

**Délibération n° 2023.00186**

***Adoptée à l'unanimité***

2023.00187 - Financement de la présence d'un élevage de camélidés au Salon international de l'Agriculture de Paris du 25/02 au 05/03/2023

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur COUSIN.

**M. COUSIN** : Sur cette délibération, qui propose de subventionner un éleveur de camélidés pour le Salon agricole de Paris, quelques questionnements. Nous avons un certain nombre de races régionales assez exemplaires et exceptionnelles, d'éleveurs qui se rendent régulièrement au Salon de l'agriculture à Paris. Les aides sont-elles établies de la même manière, avec une proportion semblable ? Encore une fois, je n'ai rien contre des activités d'élevage qui sont un peu exotiques et qui ont, sans doute, leur sens avec une évolution du climat de la région, sans aller jusqu'à dire que la région va se transformer en climat désertique, ce qui ne sera pas le cas. On a un questionnement sur le soutien à ce niveau de cet éleveur, qui sera au Salon de l'agriculture de Paris pour présenter ses camélidés.

**M. LE PRESIDENT** : Je ne sais pas si vous avez la bosse de la diversité des élevages dans la région.

Madame LESNE.

**MME LESNE** : Je voudrais rassurer Monsieur COUSIN. Il y a effectivement de multiples filières qui envoient leurs magnifiques races et espèces et on les finance de la même manière. Vous avez ici une délibération, vous en verrez passer d'autres. On finance la filière ovine, on finance aussi beaucoup d'éleveurs pour nos races, la bleue du Nord et d'autres. Rassurez-vous, cela n'est absolument pas une exception. On est à leurs côtés pour qu'ils passent un bon Salon de l'agriculture et qu'ils valorisent nos belles races régionales.

**M. LE PRESIDENT** : Le budget global est bien évidemment plus important pour les autres races. C'est un élevage qui est dans l'Avesnois, qui produit également du lait, Monsieur COUSIN. Je vous invite à aller le visiter, car il y a la dimension de la filière et, d'autre part, il y a aussi une dimension d'attractivité. En effet, c'est aussi un élevage qui reçoit beaucoup de monde et qui a aussi une partie restauration, mais restauration davantage exotique. Ce n'est pas les camélidés que l'on consomme. Je vous invite à aller voir. C'est un élevage qui a fait l'objet de très nombreux reportages. Les chameaux et dromadaires sont très bien là-bas. Il était déjà présent l'an dernier. Unanimité.

**Délibération n° 2023.00187**

***Adoptée à l'unanimité***

**M. GUINIOT** : Nous sommes pour les chameaux !

**M. LE PRESIDENT** : Pas les dromadaires ?

**M. GUINIOT** : On ne fait pas de distinction.

**M. LE PRESIDENT** : Si.

*(rires et brouhaha)*

**06 – Diversification agricole et non agricole**

2023.00069 - Dispositif Pass'Agri filières : présentation de nouveaux dossiers

**Délibération n° 2023.00069**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

2023.00085 - Dispositif Pass'Agri filières : ajustements des modalités d'intervention

**Délibération n° 2023.00085**

***Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés***

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur HUTIN ?

**M. HUTIN** : Juste préciser que, personnellement, je ne prendrai pas part au vote sur la 69 et la 85.

**M. LE PRESIDENT** : D'accord.

**08 – Installation transmission maintien des exploitations**

2023.00144 - Accueil, accompagnement et suivi des JA : soutien aux projets d'installation agricoles

**M. LE PRESIDENT** : Sur la 144, c'est bon ? Unanimité.

**Délibération n° 2023.00144**

***Adoptée à l'unanimité***

**09 – FEADER**

2023.00145 - FEADER – PSN 73.1 - Appel à projets 2023 "Transformation et commercialisation des produits agricoles par les agriculteurs et leurs groupements"

2023.00167 - FEADER - PSN 73.1 - Appel à projets 2023 "Aide aux investissements agricoles en faveur de la réduction des impacts environnementaux et climatiques"

2023.00190 - FEADER - PSN 73.1 - Appel à projets 2023 "Aide aux investissements pour améliorer la performance globale et la durabilité des filières de l'élevage"

2023.00192 - FEADER - PSN 73.1 - Appel à projets 2023 "Aide aux investissements en faveur des productions végétales"

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

**M. LE PRESIDENT** : Ensuite, sur le FEADER, on a un retrait. (délibérations précitées)

L'ordre du jour est donc épuisé. Mes chers collègues, la séance est levée.

Bonne journée à vous.

*(la séance est levée à 10 heures 49)*

**Procès-verbal arrêté lors de la commission permanente du jeudi 13 avril 2023  
conformément à l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article L. 4132-12 du Code général des collectivités territoriales**



Xavier BERTRAND  
Président du Conseil régional



Faustine MALIAR  
Secrétaire de séance

## **ANNEXE 1**

**Récapitulatif des modifications apportées au dossier**

**Commission n° 4**

**Relations avec les entreprises :**

**2023.00099** – Aide à l'implantation : Prêt de 300 K€ pour la SARL HOTELEITH à Dunkerque.

**ERRATA :**

En page 2 de la délibération, en page 1 de l'annexe et de la convention, au niveau du numéro de SIRET et de l'adresse , il convient de lire « n° SIRET 911 484 533 000 29 - SARL HOTELEITH, 81 rue Florence Arthaud, 59140 Dunkerque » à la place de « n° SIRET 911 484 533 000 11 - SARL HOTELEITH, 2-4 Rue Henri Dupuis, 62500 Saint-Omer »

**Commission n° 5**

**Lycée :**

**2023.00183** - Construction de l'Ecole Européenne Lille Métropole et rénovation des façades du bâtiment B du lycée Yves Kernanec à MARCQ EN BAROEUL (volet travaux - complément de financement)

**ERRATA :**

- L'objet de la délibération est modifié, il convient de lire « Construction de l'Ecole Européenne Lille Métropole - remise en état du parc Ealing et paiement des frais de participation au financement de l'assainissement collectif [...] » à la place de « Construction de l'Ecole Européenne Lille Métropole et rénovation des façades du bâtiment B du lycée Yves Kernanec à MARCQ EN BAROEUL [...] ».

- En page 5 de la délibération, au niveau du 5<sup>e</sup> point du 2<sup>e</sup> paragraphe, il convient de lire « délibération n°2021.02020 » à la place de « délibération n°2021.0202 ».

**Education :**

**2023.00175** – Attribution des subventions aux porteurs de projet dans le cadre de l'appel à projet "les lycéens se mobilisent pour le campus".

**ERRATUM :**

Dans l'annexe 2, opération 12, colonne « Etablissements PORTEUR BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION », il convient de lire « LP François Hennebique » à la place de « Lycée Louis Hennebique ».

**2023.00191** – *Campus des Métiers et des Qualifications 2023 : Attribution de subventions forfaitaires.*

**ERRATA :**

Dans l'annexe 1, opération 4, colonnes « Dépenses totales TTC » et « Dépenses subventionnables TTC », il convient de lire « 87 551.40 » à la place de « 87 551.00 ».

<b>Commission n° 7</b>
------------------------

**Culture :**

**2023.00065** – *Contrats d'Objectifs et de Moyens 2023-2025 et financement 2023 des télévisions locales (axe 1 - Novaction).*

**ERRATA :**

- En page 12 et 20 de la délibération et dans le tableau financier, pour les opérations 3 et 6, au niveau de la « Fin prévisionnelle de l'opération », il convient de lire « 31 décembre 2027 » à la place de « 31 décembre 2023 ».

- En page 13 de la délibération, au niveau du numéro de siret de la SAS Grand Lille TV, il convient de lire « 511 324 303 00029 » à la place de « 511 324 303 00037 ».

**2023.00092** – *Institut Français : affectation du financement 2023 dans le cadre de la convention de partenariat entre l'Institut français et la Région Hauts-de-France*

**ERRATUM:**

En page 2 et 3 de la délibération, et en page 1 de l'annexe, au niveau de l'adresse de l'Institut Français, il convient de lire « 25 rue de Tolbiac, 75013 Paris » à la place de « 8-14, rue du Capitaine Scott, 75015 Paris »

**2023.00096** – *Délibération modificative et de régularisation*

**ERRATUM:**

En page 1 et 9 de la délibération, au niveau de l'intitulé du projet de l'association la troupe Solilès, il convient de lire « Don Quichotte » à la place de « Don Chichotte »

## **ANNEXE 2**

### **Résultats de votes des délibérations**



**EXAMEN DES DELIBERATIONS**

**Commission 1 :**

**« Ressources, fusion, administration générale, finances, personnel, affaires juridiques »**

**03 - Administration générale**

2023.00248 - Désignations dans les organismes extérieurs

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			9			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X					X

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 5

NPPAV : 0

Absents (3) : Héroïse DHALLUIN, Samia SADOUNE, Christopher SZCZUREK.

**04 - Finances**

2023.00297 - Refus et acceptation des remises gracieuses suite à la commission de recouvrement du 1<sup>er</sup> décembre 2022

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			9			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X					X			X

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 7

NPPAV : 0

Absents (3) : Héloïse DHALLUIN, Samia SADOUNE, Christopher SZCZUREK.

2023.00343 - Demande de garantie d'emprunt en faveur de la Société du Canal Seine Nord Europe

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
22			11			2			1			9			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X					X

Voix pour : 47

Voix contre : 0

Abstention : 5

NPPAV : 1 (Xavier BERTRAND)

Absents (3) : Héloïse DHALLUIN, Samia SADOUNE, Christopher SZCZUREK.

**05 - Personnel**

2023.00390 - Adhésion au socle commun des compétences du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale du Nord Cdg59 (Renouvellement)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			9			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (3) : Héloïse DHALLUIN, Samia SADOUNE, Christopher SZCZUREK.

2023.00475 - Subvention 2023 au Comité de Loisirs et Activités des Hauts-de-France (CLEA HdF)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			9			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (3) : Héloïse DHALLUIN, Samia SADOUNE, Christopher SZCZUREK.

**Commission n° 2 :**  
**Environnement (environnement, ruralité, chasse, pêche)**

**01 - Environnement**

**01 - Milieux naturels**

2023.00011 - Modifications et prolongations de délais de plusieurs opérations

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			9			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (3) : Héroïse DHALLUIN, Samia SADOUNE, Christopher SZCZUREK.

2023.00112 - Aide à la réalisation de documents de gestion durable

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			9			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (3) : Héroïse DHALLUIN, Samia SADOUNE, Christopher SZCZUREK.

2023.00117 - Aide aux services de conseil forestier

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			9			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (3) : Héloïse DHALLUIN, Samia SADOUNE, Christopher SZCZUREK.

**03 - Ecocitoyenneté**

2023.00126 - 6 projets dans le cadre du dispositif Génération + Lycée et Nature

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			9			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (3) : Héloïse DHALLUIN, Samia SADOUNE, Christopher SZCZUREK.

**04 - Eau**

2023.00024 - Restauration de cours d'eau (Hem) et de zones humides (Therouanne), alerte inondation (Lys), lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols (Hirondelle) et soutien au 9<sup>e</sup> forum national sur la gestion alternative des eaux pluviales.

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			9			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (3) : Héloïse DHALLUIN, Samia SADOUNE, Christopher SZCZUREK.

-----

**Commission n° 3 :**

**Transports, grandes infrastructures de transport, économie portuaire, affaires maritimes**

**01 – Transports**

**01 - Service de transport ferroviaire régional (TER, Convention et contrats, gestion des biens et du matériel roulant)**

2023.00217 - Réouverture au service ferroviaire de la section Arras- St Pol sur Ternoise

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			9			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (3) : Héloïse DHALLUIN, Samia SADOUNE, Christopher SZCZUREK.

2023.00233 - Convention de financement avec SNCF Voyageurs pour des études préalables aux installations de maintenance du Versant Nord

**(L'amendement n° 1 du PCPE n'a pas été examiné)**

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			9			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X					X			X

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 7

NPPAV : 0

Absents (3) : Héloïse DHALLUIN, Samia SADOUNE, Christopher SZCZUREK.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00276 - Avenant n°2 à la convention de financement avec SNCF Voyageurs relative aux évolutions des sites de logistique et de maintenance de Calais, Laon et Lille

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			9			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X					X			X

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 7

NPPAV : 0

Absents (3) : Héroïse DHALLUIN, Samia SADOUNE, Christopher SZCZUREK.

-----

2023.00323 - Souscription du capital pour la Société Publique Locale "gestion des actifs et appui à la mobilité en Hauts-de-France" (SPL GAAM HDF)

**(L'amendement n° 2 du PCPE n'a pas été examiné)**

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			9			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X					X		X			X	

Voix pour : 37

Voix contre : 7

Abstention : 9

NPPAV : 0

Absents (3) : Héroïse DHALLUIN, Samia SADOUNE, Christopher SZCZUREK.

-----



**02 - Services de transports interurbains et scolaires**

2023.00071 - Avenant n°2 à la Délégation de Service Public du périmètre 2 du Pas-de-Calais confiée au groupement Voyages Moleux portant sur une énergie alternative au gasoil

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			9			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X					X	X		

Voix pour : 51

Voix contre : 0

Abstention : 2

NPPAV : 0

Absents (3) : Héloïse DHALLUIN, Samia SADOUNE, Christopher SZCZUREK.

2023.00194 - Présentation des demandes de subvention au Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO) prévues au titre de l'année 2023

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			9			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (3) : Héloïse DHALLUIN, Samia SADOUNE, Christopher SZCZUREK.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00238 - Avenant n°3 à la Délégation de Service Public (DSP) du périmètre 4 de l'Oise confiée à la société RIO4 pour intégrer les évolutions d'offres mises en place depuis septembre 2021

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			9			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (3) : Héloïse DHALLUIN, Samia SADOUNE, Christopher SZCZUREK.

**02 - Grandes infrastructures de transport**

**06 - Autres Infrastructures logistique et de mobilité**

2023.00136 - Prolongation des délais de réalisation de l'opération d'extension et d'aménagement de la plateforme à conteneurs du Port de Béthune

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			9			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (3) : Héloïse DHALLUIN, Samia SADOUNE, Christopher SZCZUREK.

**03 - Economie portuaire**

**01 - Administration des concessions**

2023.00251 - Rapport d'activité 2021 de la concession du port de Boulogne-sur-Mer - Calais

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			0			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X						X					X

Voix pour : 41

Voix contre : 0

Abstention : 5

NPPAV : 10 (RNIA)

**02 - Exploitation**

2023.00257 - Sites portuaires de Boulogne-sur-Mer et de Calais : Grue Demag - Sécurisation du fonctionnement hydraulique

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00260 - Site portuaire de Calais : Pont Vétillard - Remplacement de l'armoire électrique, de l'automate et de la supervision

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**03 - Aménagement et maintenance du patrimoine**

2023.00249 - Études pour la réalisation des travaux de confortement du talus Sud du bassin des Chasses et de l'écluse de 10m à Calais - Délibération complémentaire

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00250 - Port de Boulogne-sur-Mer – Calais – Études préalables dans le cadre de la réparation du musoir de la jetée Nord-Est

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**04 - Gouvernance**

2023.00258 - Grille tarifaire pour les occupations domaniales portuaires dans le domaine non concédé

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**04 - Affaires maritimes**

**01 - Protection du littoral**

2023.00223 - Etude de diagnostic structurel et définition de scénarios de confortement ou de réfection du perré de Wimereux - Opération retenue au CPER 2021-2027

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
22			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 55

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 1 (Natacha BOUCHART)

2023.00243 - Prix de thèse du parlement de la mer – Edition 2023

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**03 - Gouvernance**

2023.00265 - Intégration d'une parcelle dans les limites administratives du port

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X					X

Voix pour : 51

Voix contre : 0

Abstention : 5

NPPAV : 0

-----

**Commission n° 4 :**

**«Au travail (formation, relation avec les entreprises, développement économique, apprentissage, innovation numérique et sociale)»**

**01 – Formation**

**01 - Dispositif de formation**

2023.00002 - Prolongation du cadre d'intervention Format Innovation

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X					X	X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

-----



PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00012 - Ecoles de la Deuxième chance : subvention de fonctionnement au titre de l'année 2023

**Décision de l'Assemblée** : pour l'amendement n° 1 du RNIA

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			3		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
	X			X			X			X		X				X			X	

Voix pour : 10

Voix contre : 44

Abstention : 0

NPPAV : 2 (Zahia HAMDANE, Julien POIX)

**Décision de l'Assemblée** : pour la délibération

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

2023.00141 - Lancement d'un appel à projets "Connaissance Hauts-de-France"

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**02 - Mesures d'accompagnement des publics**

2023.00113 - Évaluation du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences Hauts-de-France 2019-2022 : prorogation sur l'exercice 2023 et affectation complémentaire.

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**03 - Réseau et structures d'accompagnement, d'information et d'orientation**

2023.00456 - Poursuite du marché "relances téléphoniques auprès des demandeurs d'emploi sortis de formation depuis 6 mois et codage de bases de données"

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**04 - Schéma, accord cadre, partenariat**

2023.00060 - Appui aux contrats de branches : 1 opération

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**02 - Relation avec les entreprises**

**01 - Aide à la création d'entreprises innovantes et industrielles**

2023.00101 - Société Le Charpentier d'Antan : modification de la date de prise en compte par la Région des dépenses réalisées

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**02 - Consolidation financière des entreprises**

2023.00076 - Report d'échéances pour trois entreprises : LM Bâtiment, Lehoucq, Finanor.Phone : rédaction d'avenants aux conventions de prêts suite aux décisions de la commission de recouvrement CR16 du 22 septembre 2022

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00171 - LENER CORDIER à Hazebrouck - constatation du protocole de conciliation signé le 03 octobre 2022 et homologué par le tribunal de commerce de Dunkerque. Ajustement des conditions de remboursement du prêt accordé le 23 novembre 2017

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

2023.00188 - Prêt de 2 M€ à la société STOELZLE MASNIERES PARFUMERIE dans le cadre du protocole de conciliation lié à la restructuration de son passif et sa relance d'activité

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

**03 - Dispositif Proch'emploi**

2023.00176 - Abrogation du dispositif Pass Etudiant Entreprise

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**06 - Aide à l'implantation**

2023.00064 - Délibération modificative relative à l'aide à l'implantation allouée à la SAS DAGOBAIRE à Toufflers

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00098 - Délibération modificative relative à l'aide accordée à la SAS DICKSON CONSTANT pour son implantation à Hordain

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

2023.00099 - Aide à l'implantation : Prêt de 300 K€ pour la SARL HOTELEITH à Dunkerque

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00111 - Aide à l'implantation : subvention allouée à la SAS INNOVAFEED pour l'implantation de son centre d'innovation à Gouzeaucourt

**Décision de l'Assemblée** : pour l'amendement n° 2 du RNIA

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			0			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
	X			X			X			X		X							X	

Voix pour : 10

Voix contre : 42

Abstention : 0

NPPAV : 4 (GRE)

**Décision de l'Assemblée** : pour la délibération

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----



2023.00135 - Aide à l'implantation - subvention à ENNEA GREEN pour son site de Béthune

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**08 - Développement des PME industrielles et de services à haute valeur ajoutée**

2023.00105 - Délibération modificative relative au prêt alloué à la SAS ORIGINE CYCLES à Somain

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**09 - Appui au développement RH des entreprises**

2023.00068 - DVRH: appui au développement des ressources humaines pour l'entreprise SYDONIOS à Bondues

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

**13 - Performance Industrielle**

2023.00027 - Investissement performance industrielle : subventions allouées à plusieurs bénéficiaires

**Décision de l'Assemblée** : pour l'opération n° 12

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X	X	

Voix pour : 55

Voix contre : 1 (Thomas HUTIN)

Abstention : 0

NPPAV : 0

**Décision de l'Assemblée** : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00037 - Délibération modificative relative à la subvention allouée aux Etablissements LIEGEOIS ET CAZIN à Quarouble

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

2023.00066 - Avenant à la convention financière n°21001392 de la société ECRI : ajout de la bonification pour la création d'emploi

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

**03 - Développement économique**

**01 - Animation du SRDEII et des dynamiques**

2023.00158 - Appel à projets collaboratifs d'innovation dédié à l'industrie du futur en Hauts-de-France. Edition 2023

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour l'opération suivante :

- Opération n° 3 de l'annexe 3 : "Projet collaboratif AI4PM" (TRANSALLEY SA, Société Publique Locale contrôlée par Valenciennes Métropole) : Aurore COLSON.

-----

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00216 - Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) du 6 au 8 décembre 2022 à Paris - liste des participants

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour les participants suivants :

- Participant n° 1 : Communauté d'agglomération Amiens Métropole : Brigitte FOURÉ ;
- Participant n° 4 : Calais promotion : Natacha BOUCHART ;
- Participant n° 7 : Communauté d'agglomération Creil Sud Oise : Alexandre OUIZILLE ;
- Participant n° 11 : Communauté d'agglomération Maubeuge - Val de Sambre : Arnaud DECAGNY ;
- Participant n° 15 : Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane : Amel GACQUERRE ;
- Participant n° 17 : Communauté d'agglomération Lens-Liévin : Samia SADOUNE ;
- Participant n° 19 : Porte du Hainaut Développement : Salvatore CASTIGLIONE ;
- Participant n° 20 : Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois : Xavier BERTRAND ;
- Participant n° 22 : Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole : Aurore COLSON.

2023.00234 - Financement 2023 de l'Agence Hauts-de-France Innovation Développement

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X					X	X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

**02 - Plan Starter**

2023.00162 - Résultats de l'appel à projets 2023 - 2025 pour la mise en place du dispositif d'accompagnement de projets par le test d'activité.

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour le candidat suivant :

- Candidat n° 3 : BGE Hauts-de-France : Arnaud DECAGNY.

**03 - Booster filière**

2023.00199 - Association FIBOIS Hauts-de-France à Amiens : délibération modificative du programme d'actions 2022

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00242 - Association FIBOIS Hauts-de-France à Amiens : financement du programme d'actions 2023 dans le cadre du Plan Booster Filières et des missions REV 3

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

2023.00357 - SEML EURATECHNOLOGIES à Lille : approbation de l'entrée d'un nouvel actionnaire privé au capital de la société

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
22			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		X

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 2 (Zahia HAMDANE, Julien POIX)

NPPAV : 1 (Xavier BERTRAND)



**05 - Booster exportation**

2023.00128 - Partenariat pour l'appui aux entreprises exportatrices régionales avec l'agence Business France, dans le cadre de la Team France Export Hauts-de-France et portant sur la période 2023 à 2025.

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		X

Voix pour : 54

Voix contre : 0

Abstention : 2 (Zahia HAMDANE, Julien POIX)

NPPAV : 0

**04 – Artisanat**

**03 - Booster TPE-artisans commerçants**

2023.00016 - Délibération modificative - Chambre de Métiers et de l'Artisanat : dispositif Artisans de Qualité 2022

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
22			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 55

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 1 (Laurent RIGAUD)

**04 - Développement des TPE artisanales commerciales et de service - volet artisanat**

2023.00031 - Aide au développement des TPE artisanales, commerciales et de services : subventions allouées à plusieurs bénéficiaires

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

2023.00086 - Délibération modificative relative à la subvention allouée à la SAS WATTBEER à Carvin

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

**05 - Apprentissage**

**02 - Contribuer aux dépenses des Centres de Formation des Apprentis**

2023.00097 - Appel à projets " Formations d'avenir en apprentissage pour les Hauts-de-France "

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		X

Voix pour : 54

Voix contre : 0

Abstention : 2 (Zahia HAMDANE, Julien POIX)

NPPAV : 0

**05 - Adapter la carte des formations aux besoins des entreprises et des jeunes**

2023.00106 - Financement de l'organisation du Tour de France des Apprentis 2023 en Région Hauts-de-France

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X					X

Voix pour : 51

Voix contre : 0

Abstention : 5

NPPAV : 0

**06 - Innovation numérique et sociale**

**02 - Starter ESS**

2023.00153 - Aides à l'innovation sociale - 2 bénéficiaires

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

2023.00159 - Starter ESS : aides à l'émergence des structures de l'Economie Sociale et Solidaire

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**Commission n° 5 :**

**Enseignement, recherche (lycée, éducation, université, enseignement supérieur, recherche)**

**01 Lycées**

**01 - Assurer la gestion du patrimoine immobilier des lycées publics**

2023.00017 - Poursuite du Plan de Sûreté et Travaux de Sécurité Incendie au sein des E.P.L.E. et des Cités Mixtes

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X					X

Voix pour : 51

Voix contre : 0

Abstention : 5

NPPAV : 0

2023.00179 - Rénovation d'équipements sportifs sous maîtrise d'Ouvrage Communale : participation financière de la Région à la rénovation de la toiture de la salle WILQUIN au complexe sportif François Mitterrand à HENIN BEAUMONT, au bénéfice des lycées Henri Senez et Fernand Darchicourt

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00183 - Construction de l'Ecole Européenne Lille Métropole et rénovation des façades du bâtiment B du lycée Yves Kernanec à MARCQ EN BAROEUL (volet travaux - complément de financement)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X					X	X		X

Voix pour : 49

Voix contre : 0

Abstention : 7 (GRE + Alexandre COUSIN, Karima DELLI, Thomas HUTIN)

NPPAV : 0

-----

2023.00184 - Mise en œuvre du Programme Annuel de Rénovation et de Maintenance des lycées (PARM 2023)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV sur le dossier concernant le département 62 - priorité 1 - Lycée n°7 : travaux relatifs à la sécurité des biens et personnes du Lycée Henri Darras de Liévin : Samia SADOUNE.

-----

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00189 - Transfert de la demi-pension dans le gymnase, création de locaux équipes mobiles, ATT et enseignants au lycée Camille Desmoulins à LE CATEAU-CAMBRÉSIS (volet études - complément de financement)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

2023.00195 - Aménagements pédagogiques dans le cadre de mesures de rentrée scolaire 2023 (études, travaux et équipements)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00201 - Restructuration partielle du bâtiment S au lycée Valentine Labbé à LA MADELEINE (complément de financement)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

2023.00219 - Rénovation des locaux de restauration des lycées et notamment les zones "laveries" (études et travaux)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0



PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00220 - Travaux de remplacement de réseaux au lycée Hôtelier du Touquet (volet travaux - complément de financement)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

2023.00221 - Restructuration des ateliers du lycée Boucher de Perthes à Abbeville (volet travaux - complément de financement)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00252 - Phase 1 de la restructuration : transfert des salles de classes du bâtiment L et installation de bâtiments modulaires au lycée Pierre Forest à MAUBEUGE (volet études et travaux)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

2023.00271 - Réalisation d'interventions non programmables et/ou urgentes sous maîtrise d'ouvrage régionale dans les lycées (complément de financement)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00275 - Le Touquet Lycée Hôtelier – Transfert de propriété des biens immobiliers du Lycée de la Ville du Touquet à la Région Hauts-de-France

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

2023.00292 - Reconstruction du lycée des Nerviens sur le site du collège Jean Lemaire de Belges à BAVAY (volet études - complément de financement)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00304 - Creation d'un infirmerie, aménagement des locaux professeurs et démolition du modulaire 1 au lycée Polyvalent Eugène Thomas à LE QUESNOY (volet études et travaux - complément de financement)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**02 - Equiper les EPLE**

2023.00137 - Attribution de subventions pour l'acquisition d'équipements pédagogiques spécifiques et de fonctionnement général (en mode subvention)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00139 - Désaffectation du service public de l'Education de divers équipements appartenant à des lycées

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

2023.00140 - Abondement d'une enveloppe globale pour l'acquisition et le renouvellement d'équipements pédagogiques pour les laboratoires de langues à destination des lycées

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00152 - Fonds d'Urgence pour la Réparation des Equipements Pédagogiques (FUREP) au titre de l'exercice 2023

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

2023.00161 - Abondement d'une enveloppe pour l'acquisition d'équipements nécessaires à l'aménagement et à l'adaptation des postes de travail des agents techniques territoriaux des lycées de la Région Hauts-de-France

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00177 - Renouvellement et complément du parc informatique, de vidéoprojecteurs, des infrastructures serveurs et réseaux des lycées

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

2023.00280 - Abondement d'une enveloppe globale pour l'acquisition ou le renouvellement de mobilier à destination des lycées

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**03 - Permettre aux EPLE de fonctionner**

2023.00178 - Acquisition d'équipements spécifiques à la restauration dans les demi-pensions des établissements d'enseignements des Hauts de France

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

2023.00182 - Conventions de restauration et d'hébergement

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----



PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00185 - Désignation des personnalités qualifiées dans les conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour la désignation concernant le LGT Henri Darras de Liévin : Samia SADOUNE.

2023.00247 - Règlement conjoint des budgets 2023 des EPLE

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X					X			X

Voix pour : 47

Voix contre : 0

Abstention : 9

NPPAV : 0

**02 – Education**

**01 - Favoriser la réussite éducative et les relations avec les familles**

2023.00041 - Soutien régional aux ULIS et aux Micro-Lycées (évolution et lancement de l'appel à projets)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

2023.00156 - Environnement Numérique de Travail 'ENT HDF' - Fonctionnement, services et évolutions

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X					X

Voix pour : 51

Voix contre : 0

Abstention : 5

NPPAV : 0

-----

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00170 - Évolution de l'offre de formation initiale professionnelle sous statut scolaire - Rentrée scolaire 2023 et suivantes

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X	X			X	

Voix pour : 50

Voix contre : 6 (PCPE + Eloïse DHALLUIN)

Abstention : 0

NPPAV : 0

2023.00240 - Lancement appel à projet dans le cadre du programme opérationnel 2021-2027 FSE+ Priorité 10 Innovation sociale : "Accompagner les apprenants toutes voies de formation vers la qualification et l'emploi"

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**02 - Accompagner l'orientation et l'information**

2023.00154 - Appel à projets Proch'Orientation: pour une orientation choisie et une trajectoire réussie vers l'emploi

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

2023.00175 - Attribution des subventions aux porteurs de projet dans le cadre de l'appel à projet "les lycéens se mobilisent pour le campus"

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X					X

Voix pour : 51

Voix contre : 0

Abstention : 5

NPPAV : 0

2023.00191 - Campus des Métiers et des Qualifications 2023 : Attribution de subventions forfaitaires

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**04 - Enseignement supérieur**

**03 - Aides aux étudiants**

2023.00100 - Initiatives Etudiantes Hauts-de-France - Attribution aux associations

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00108 - Dispositif AMBITION du Programme Régional de Réussite en Études Longues (PRREL) pour l'année universitaire 2023-2024 - Cadre d'intervention

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**05 – Recherche**

**02 - Appels à projets et programmes de soutien aux projets de recherche**

2023.00067 - Dispositif ValoRIS - Soutien au rayonnement de la recherche en Hauts-de-France - 1ère session 2023

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00078 - Dispositif STaRS - Soutien à l'accueil de Talents de la Recherche Scientifique - 1ère session 2023

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

**Commission 6**

**« Aménagement du territoire et transition énergétique (rénovation urbaine, logement, troisième révolution industrielle, contrat de plan Etat-Région, Europe, fonds structurels) »**

**01 - Aménagement du territoire**

2023.00032 - Accompagnement des villes lauréates de l'appel à projets régional en faveur de la redynamisation des centres-villes et des centres-bourgs

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

2023.00033 - Accompagnement des villes lauréates du plan national Action Coeur de ville

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0



PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00034 - Accompagnement du programme national Petites Villes de Demain

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

2023.00196 - Reconstitution du dispositif de soutien au dernier commerce de proximité

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00197 - Recondution du fonds "inondations et tempêtes"

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

2023.00231 - Fonds Spécial de Relance et de Solidarité avec les Territoires - Délibération modificative

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00241 - Dispositif de soutien aux communes de moins de 20 000 habitants pour les équipements numériques de vidéo protection pour la sécurité des habitants de la région Hauts-de-France en 2023

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X		X		X	

Voix pour : 50

Voix contre : 5

Abstention : 1 (Eloïse DHALLUIN)

NPPAV : 0

**03 - Rénovation urbaine**

2023.00077 - Prolongation de délai - Rénovation urbaine

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**04 - Logement**

2023.00022 - Financement des programmes d'activités des Conseillers France Rénov' pour l'année 2023

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour l'opération suivante :

- Opération n° 5 : Communauté d'agglomération Amiens Métropole : Brigitte FOURÉ.

2023.00023 - Affectation des crédits 2021-2023 du Programme SARE aux structures de mise en œuvre (9 bénéficiaires)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour l'opération suivante :

- Opération n° 1 : Communauté d'agglomération du Calaisis - Grand Calais Terres & Mers : Natacha BOUCHART.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00165 - Financement du dispositif d'Aide à la Rénovation Energétique des Logements privés (AREL) pour l'année 2023

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**05 - Troisième Révolution industrielle**

**01 - Energies et transitions énergétiques**

2023.00209 - FRATRI- financement de 7 projets "Énergies renouvelées, stockées et partagées" relatifs à la démarche REV3

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour l'opération suivante :

- Opération n° 5 : Commune d'Amiens : Brigitte FOURÉ.

2023.00235 - Signature de la Charte d'Engagement EcoGaz

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

2023.00341 - Convention avec l'Union européenne dans le cadre du Projet Life LoCaRB (Low Carbon industrialised Retrofit for Building Sector Ecosystem-Structuration d'une filière de l'industrialisation et de la préfabrication, dite hors-site au service de la massification de la rénovation des bâtiments et perception de la recette

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**02 - Economie circulaire**

2023.00254 - FRATRI - Financement de 10 projets "nouveaux modèles économiques et de consommation" relatifs à la démarche REV3

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**04 - Appropriation citoyenne, attractivité et internalisation de rev3**

2023.00208 - FRATRI - financement d'un projet "Stratégies régionales et territoriales" relatif à la démarche REV3

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**05 - Mobilité décarbonée**

2023.00110 - Mobilité décarbonée - Reconduction pour 2023 de la délégation par le département de la Somme de sa compétence pour l'octroi aux particuliers de sa participation financière au dispositif d'aide à la conversion au bioéthanol des véhicules essence

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X					X

Voix pour : 51

Voix contre : 0

Abstention : 5

NPPAV : 0

2023.00163 - Mobilité décarbonée - Reconduction pour 2023 de la délégation par le département de l'Aisne de sa compétence pour l'octroi aux particuliers de sa participation financière au dispositif d'aide à la conversion au bioéthanol des véhicules essence

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X					X

Voix pour : 51

Voix contre : 0

Abstention : 5

NPPAV : 0



PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00210 - Evolution des statuts de la centrale d'achat de la mobilité électrique, prise en charge des frais d'exploitation d'ordre régional, et ajustement de la grille tarifaire

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X					X	X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

**07 - Europe, fonds structurels**

**01 - Actions européennes**

2023.00193 - Affectation des crédits du dispositif FRAPPE (Fonds Régional d'Aide aux Porteurs de Projets Européens) au titre de l'année 2023

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**02 - Coopération européennes et actions urbaines innovatrices**

2023.00204 - Participation aux loyers et aux frais de gérance des programmes européens et gérés par la Région Hauts-de-France

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X					X	X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

**03 - Programmation européenne**

2023.00157 - Mise en œuvre du Programme régional (PR) FEDER-FSE+-FTJ Hauts-de-France 2021-2027 : validation des critères d'élaboration des stratégies territoriales des futurs Investissements Territoriaux Intégrés

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**Commission 7**

**«Rayonnement (culture, sports, jeunesse, communication, relations internationales, tourisme)»**

**01 – Culture**

**01 - Création et créativité**

2023.00065 - Contrats d'Objectifs et de Moyens 2023-2025 et financement 2023 des télévisions locales (axe 1 - Novaction)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X					X	X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

-----

2023.00079 - Programmes d'activités 2023 de structures culturelles (axe 1 - Création libre) - Spectacle vivant

**Décision de l'Assemblée** : pour l'opération n° 3

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			1			10			4			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X					X	X			X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

**Décision de l'Assemblée** : pour les opérations n° 1, 8, 12 et 13

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			1			10			4			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X				X		X			X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

**Décision de l'Assemblée** : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			1			10			4			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00080 - Programmes d'activités 2023 de structures culturelles (axe 1 - Création libre) - Arts Visuels

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X				X		X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00082 - Programmes d'activités 2023 de structures culturelles (axe 1 - Novaction)

**Décision de l'Assemblée** : pour l'opération n° 4

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X				X		X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

**Décision de l'Assemblée** : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00282 - LILLE Palais du Nouveau Siècle – Mise aux normes du réseau de désenfumage et remplacement des réseaux de chauffage et climatisation

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

2023.00283 - Programme d'investissement sur la performance énergétique du patrimoine régional tertiaire hors lycées – 2ème tranche

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**02 - Education et métier**

2023.00083 - Programme d'activités 2023 de l'Association Destin Sensible (axe 2 - Génération culture)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

2023.00084 - Programme d'activités 2023 du Fresnoy (axe 2 - Formation et enseignement artistique)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X					X	X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

-----



**03 - Vitalité des territoires et relation aux habitants**

2023.00088 - Programmes d'activités 2023 de structures culturelles (axe 3 - Territoire et Accompagnement de la circulation en région de la création) - Arts visuels et Patrimoine

**Décision de l'Assemblée** : pour les opérations n° 1, 4, 5 et 6

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			1			10			4			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X				X		X			X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

**Décision de l'Assemblée** : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			1			10			4			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00089 - Programmes d'activités 2023 de structures culturelles (axe 3 - Territoire) - Musiques actuelles et livre et lecture

**Décision de l'Assemblée** : pour l'opération n° 1

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			1			10			4			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X					X	X			X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

**Décision de l'Assemblée** : pour les opérations n° 4 et 5

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			1			10			4			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X				X		X			X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

**Décision de l'Assemblée** : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			1			10			4			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00090 - Financement des Résidences longues de territoire d'acteurs culturels (axe 3 - Territoire)

**Décision de l'Assemblée** : pour les opérations n° 3 et 6

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			1			10			4			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X				X		X			X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

**Décision de l'Assemblée** : pour l'opération n° 7

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			1			10			3			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X				X		X			X			X		

Voix pour : 45

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 1 (Samia SADOUNE)

**Décision de l'Assemblée** : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			1			10			4			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour les opérations suivantes :

- Opération n° 5 : Brigitte FOURÉ ;
- Opération n° 8 : Amel GACQUERRE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00091 - Programmes d'activités 2023 de structures culturelles (axe 3 - Territoire) - Spectacle vivant

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour les opérations suivantes :

- Opération n° 6 : Le Channel - Scène nationale de Calais : Natacha BOUCHART ;
- Opération n° 7 : Le Manège - Centre Culturel Transfrontalier de Maubeuge : Arnaud DECAGNY.

2023.00402 - convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2024 du Centre culturel de rencontre la chartreuse de Neuville

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**04 - Rayonnement de la Région et développement international**

2023.00092 - Institut Français : affectation du financement 2023 dans le cadre de la convention de partenariat entre l'Institut français et la Région Hauts-de-France

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X				X		X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

2023.00093 - Opération Hauts-de-France en Avignon 2023 - Validation de la sélection et affectation

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X				X		X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00094 - Programmes d'activités 2023 de structures culturelles et accompagnement de projets (axe 4 - Haute culture et Événements, temps forts, manifestations et leurs résonances) - Arts visuels et Spectacle vivant

**Décision de l'Assemblée** : pour les opérations n° 2 et 4

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			1			10			4			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X				X		X			X					

Voix pour : 46

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

**Décision de l'Assemblée** : pour l'opération n° 5

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			1			10			4			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X					X	X			X					

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

**Décision de l'Assemblée** : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			1			10			4			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X					

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00095 - Accompagnement de temps forts et programmes d'activités 2023 de structures culturelles (axe 4 - Événements, temps forts, manifestations et leurs résonances) - Musiques actuelles et cinéma

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

**05 - Action culturelle**

2023.00096 - Délibération modificative et de régularisation

**Décision de l'Assemblée** : pour l'opération n° 3

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X				X		X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

**Décision de l'Assemblée** : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----



**02 – Sports**

**01 - Rayonnement du sport**

2023.00014 - Soutien aux manifestations sportives - 20 opérations - 20 bénéficiaires

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour les opérations suivantes :

- Opération n° 8 : 14<sup>ème</sup> meeting des Hortillons d'Amiens : Brigitte FOURÉ ;
- Opération n° 11 : 28<sup>ème</sup> meeting international d'athlétisme de Liévin : Samia SADOUNE ;
- Opération n° 18 : 26<sup>ème</sup> tournoi international de judo de Maubeuge : Arnaud DECAGNY.

2023.00015 - Subventions au titre du niveau d'évolution des clubs de haut niveau des Hauts-de-France pour les saisons 2021/2022 et 2022/2023 - 2023 et aide d'une équipe masculine de hockey sur gazon pour sa participation à la coupe d'Europe pour la saison 2022/2023 (45 bénéficiaires - 46 opérations)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00040 - Subventions au titre du niveau d'évolution des clubs professionnels et des clubs de haut niveau des Hauts-de-France pour la saison 2022/2023 et 2023 (5 bénéficiaires associatifs – 5 opérations)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

2023.00081 - Soutien à l'organisation de manifestations à label Running (appellation officielle - 3 bénéficiaires)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00203 - Délibération modificative : Changement de date de l'opération : finale de coupe de France des rallyes 2022 organisée par le stade Béthunois automobile

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X				X	

Voix pour : 51

Voix contre : 5

Abstention : 0

NPPAV : 0

**02 - Formation et emploi sportif**

2023.00021 - Accompagnement des structures de haut niveau au titre des projets de performance fédéraux, pour la saison 2022/2023 (7 bénéficiaires, 13 opérations)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00026 - Soutien aux sportifs de haut niveau : Team Hauts-de-France - 17 bénéficiaires

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00116 - Modification du dispositif de soutien aux sportifs de haut niveau : Team Hauts-de-France et Ambassadeurs du sport

**Décision de l'Assemblée** : sur l'amendement n° 3 du RNIA

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
	X			X			X			X		X				X			X	

Voix pour : 10

Voix contre : 46

Abstention : 0

NPPAV : 0

**Décision de l'Assemblée** : pour la délibération

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

**04 - Fonctionnement de structures sportives**

2023.00025 - Dispositif d'accompagnement des ligues et comités régionaux et adoption du nouveau modèle de Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023-2025

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

2023.00148 - Association de la Maison Régionale des Sports à Villeneuve d'Ascq : subvention au fonctionnement 2023

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00149 - Convention d'occupation des locaux de la Maison régionale des Sports pour l'année 2023 au profit de 19 bénéficiaires

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

2023.00266 - Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Wattignies : affectation d'une enveloppe financière

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00534 - Avenant à la convention de transfert de travaux patrimoniaux sur différents bâtiments ayant un rapport avec les JO 2024 entre le CREPS de Wattignies et la Région Hauts-de-France

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**05 - Programme et équipement des structures sportives régionales**

2023.00232 - Dispositif d'aide à l'achat de minibus neufs et d'occasion

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0



PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00019 - Soutien à l'acquisition de minibus d'au moins 8 places neufs ou d'occasion - 5 bénéficiaires

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**06 - Equipements sportifs de proximité**

2023.00146 - Réhabilitation du complexe sportif Léo Lagrange à Tourcoing labellisé "excellence sportive Hauts-de-France"

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**07 - Centres de ressources, d'expertise et de performances sportives**

2023.00018 - Subvention au Centre de Ressources, d'Expertises et de Performance (CREPS) de Wattignies Hauts-de-France pour la prise en charge partielle des frais de pension des sportifs en Pôle et l'amélioration de leurs conditions d'accueil, au titre 2022/2023

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**05 - Relations internationales**

**02 - Energie pour l'Afrique**

2023.00225 - Appel à projets "Acteurs de l'énergie pour l'Afrique" : Modification du lieu de réalisation du projet "Electrification rurale par Kéo Station au Bénin" voté lors de la CP du 4 octobre 2022

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X				X		X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00229 - Financement du programme d'activités 2023 dans le cadre du programme "Energies pour l'Afrique" de l'association Pôle MEDEE à Lille

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X				X		X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

**03 - Mobilité internationale**

2023.00142 - Mobilité des jeunes de la voie professionnelle en Europe : affectation des crédits ERASMUS+ MOBInov 2022-2023

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00166 - Programme Génération+ Mobilité : soutien régional aux projets de mobilité européenne et internationale des jeunes des lycées, CFA et écoles du sanitaire et social 2022-2023 (34 projets-21 bénéficiaires)

**Décision de l'Assemblée** : pour les opérations n° 1, 4, 6, 14 et 16

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X				X		X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

**Décision de l'Assemblée** : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour les opérations suivantes :

- Opérations n° 18 à 27 : Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France : Laurent RIGAUD.

2023.00172 - Dispositif régional de soutien aux projets MOBinov : règlement d'intervention 2023-2024

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**04 - Projets et acteurs Régionaux**

2023.00151 - Subvention pour le programme d'activités 2023 du réseau régional Lianes Coopération

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X				X		X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

**06 – Tourisme**

**01 - Destination touristique**

2023.00043 – Délibération modificative pour 4 dossiers tourisme : Chemin de fer de la Baie de Somme ; UNAT ; Commune de Le Touquet Paris-Plage ; la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

2023.00063 - Contrat de Rayonnement Touristique Baie de Somme Picardie Maritime – Actions et Prospective

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00130 - Contrat de rayonnement touristique Avesnois-Thiérache: Redynamisation du site de l'ancien camping "Hututu" de la commune d'Ohain et création d'une brasserie sur les berges de l'étang.

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**03 - Marketing**

2023.00072 - Hauts-de-France Tourisme, Comité régional du tourisme et des congrès (CRTC) Hauts-de-France : programme d'actions 2023

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**04 - Attractivité**

2023.00020 - Association Lys-Sans-Frontières : programme d'activités 2023

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

2023.00138 - Soutien à l'organisation de 2 congrès en Hauts-de France : Fédération Nationale des Comités et Organisateurs de Festivités du 20 au 23 avril 2023 à Denain et Association Française des Lycées d'Hôtellerie et de Tourisme du 29 au 31 mars 2023 au Touquet

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0



**07 - Devoir de mémoire**

2023.00239 - Affectation de crédits complémentaires sur le fonds 2021-2022 dédié au dispositif régional de soutien à la rénovation des Monuments aux morts des Hauts de France (MONU)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

-----

**Commission 8**

**«Affaires familiales et sociales (famille, santé, action sociale, citoyenneté, vie associative)»**

**02 – Santé**

**01 - Santé**

2023.00103 - Adoption des modalités de financement régional des postes de chef de clinique en région pour une durée de deux ans au titre de l'année 2023

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

2023.00104 - Adoption des critères d'éligibilité au dispositif régional d'assistant à temps partagé (ATP) au titre de l'année 2023

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**03 - Santé prévention**

2023.00150 - Appels à projets "Prévention santé innovation" 2023 : cadre d'intervention

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**03 - Action sociale**

**01 - Solidarités**

2023.00411 - Aide individuelle au Permis de Conduire: affectation des crédits 2023

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**05 - Vie associative**

**01 - Accompagner la structuration du monde associatif**

2023.00164 - Affectation des crédits 2023 au titre du dispositif de soutien aux structures d'accompagnement territorial labellisées Guid'Asso

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**02 - Agir pour l'emploi**

2023.00054 - Création d'Emplois Associatifs Pérennes - délibération modificative (2 bénéficiaires)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X					X	X			X		

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

**Commission 10**  
**«Agriculture et agroalimentaire»**

**01 - Agriculture**

**01 - Elevage**

2023.00109 - Délibération modificative : Plan Agro-écologie Hauts-de-France - soutien au projet Ferme Laitière Bas Carbone 2021

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

2023.00269 - Dispositifs d'aide à l'achat de matériel de désinfection pour les élevages cynicoles - Délibération modificative

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**04 - Filières valeur ajoutée**

2023.00107 - Dispositif de soutien aux projets de valorisation des productions agricoles et d'approvisionnement local : présentation de nouveaux dossiers

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**05 - Communication**

2023.00186 - Financement du Concours d'animaux de boucherie du 3 décembre 2022 à Le Cateau-Cambrésis (59)

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

2023.00187 - Financement de la présence d'un élevage de camélidés au Salon International de l'Agriculture de Paris du 25/02 au 05/03/2023

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

**06 - Diversification agricole et non agricole**

2023.00069 - Dispositif Pass'Agri filières : présentation de nouveaux dossiers

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			4		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 55

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 1 (Thomas HUTIN)

2023.00085 - Dispositif Pass'Agri filières : ajustements des modalités d'intervention

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			4		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 55

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 1 (Thomas HUTIN)

**08 - Installation transmission maintien des exploitations**

2023.00144 - Accueil, accompagnement et suivi des JA : soutien aux projets d'installation agricoles

**Décision de l'Assemblée :**

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			1			10			4			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X			X			X			X			X		

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0



**Les délibérations suivantes ont été retirées de l'ordre du jour :**

2023.00145 - FEADER – PSN 73.1 - Appel à projets 2023 "Transformation et commercialisation des produits agricoles par les agriculteurs et leurs groupements"

2023.00167 - FEADER - PSN 73.1 - Appel à projets 2023 "Aide aux investissements agricoles en faveur de la réduction des impacts environnementaux et climatiques"

2023.00190 - FEADER - PSN 73.1 - Appel à projets 2023 "Aide aux investissements pour améliorer la performance globale et la durabilité des filières de l'élevage"

2023.00192 - FEADER - PSN 73.1 - Appel à projets 2023 "Aide aux investissements en faveur des productions végétales"

**COMPOSITION DES GROUPES**

**Majorité Régionale, Républicains et Indépendants (M2RI) :** 23 élus présents ou représentés.

*Florence BARISEAU, Jean-Pierre BATAILLE, Xavier BERTRAND, Natacha BOUCHART, Maxime CABAYE, Aurore COLSON, Christophe COULON, Franck DHERSIN, Daniel FASQUELLE, Sabine FINEZ, Anne-Sophie FONTAINE-BARBIER, Guy HARLÉ D'OPHOVE, Yvan HUTCHINSON, Nelly JANIER-DUBRY, Marie-Sophie LESNE, Faustine MALIAR, Manoëlle MARTIN, Anne PINON, Patricia POUPART, Jean-François RAPIN, Laurent RIGAUD, Jean-Michel TACCOEN, Véronique TEINTENIER.*

**UDI :** 11 élus présents ou représentés.

*Guislain CAMBIER, Salvatore CASTIGLIONE, Arnaud DECAGNY, Eric DELHAYE, Pascal DEMARTHE, Maryse FAGOT, Brigitte FOURÉ, Amel GACQUERRE, Madame Paulette JUILIEN-PEUVION, Daniel LECA, Anne-Sophie TASZAREK.*

**MoDem, Radicaux et Apparentés (MRA) :** 2 élus présents.

*François DECOSTER, Samira HERIZI.*

**Rassemblement National, Indépendants et Apparentés (RNIA) :** 10 élus présents ou représentés.

*Sébastien CHENU, Sandra DELANNOY, Mélanie DISDIER, Christine ENGRAND, Philippe EYMERY, Sarah FLAMANT, Michel GUINIOT, Claire MARAIS-BEUIL, Christopher SZCZUREK ([arrivée en séance avant le vote de la délibération 2023.00251](#)), Jean-Philippe TANGUY.*

**Gauche Républicaine et Ecologique (GRE) :** 4 élus présents ou représentés.

*Héloïse DHALLUIN ([pouvoir donnée à Samia SADOUNE, arrivée en séance avant le vote de la délibération 2023.00251](#)), Alexandre OUIZILLE, Samia SADOUNE ([arrivée en séance avant le vote de la délibération 2023.00251](#)), Benjamin SAINT-HUILE.*

**Pour le Climat, Pour l'Emploi (PCPE) :** 5 élus présents ou représentés.

*Alexandre COUSIN, Karima DELLI, Zahia HAMDANE, Thomas HUTIN, Julien POIX.*

**Non-Inscrits (NI) :** 1 élu présent.

*Guillaume DELBAR.*

## **ANNEXE 3**

<b>Amendements</b>
--------------------

Arrivé SG le 27/01/2023

Commission permanente 31 janvier 2023

**Groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi**

**Amendement n°1**



**Délibération 2023.00233 : Convention de financement avec SNCF Voyageurs pour des études préalables aux installations de maintenance du Versant Nord**

D'ajouter dans la partie « Décide »

« Au vu de l'importance stratégique de la maintenance dans l'efficacité des transports ferroviaires, la région Hauts-de-France et la SNCF s'engagent à faire un point régulier d'information sur l'avancée des travaux dans les différents centres de maintenance et sur les lots définis dans la délibération auprès des élus du Conseil régional et de la commission transports».

**Exposé des motifs :**

Il s'agit de mettre en place un tableau de bord clair et régulièrement mis à jour de l'avancée des travaux sur les 6 lots prévus dans la délibération. Un matériel neuf n'est rien sans une organisation de la maintenance rationnelle et efficace.

**Julien Poix**

AMENDEMENT NON EXAMINE



Arrivé SG le 27/01/2023

Commission permanente 31 janvier 2023

**Groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi**

**Amendement n°2**



**Délibérations 2023.00323 : Souscription du capital pour la Société Publique Locale " gestion des actifs et appui à la mobilité Hauts-de-France"**

**Propose de remplacer dans le préambule :**

« La SPL organisera à cet égard la mise à disposition et la disponibilité de ces matériels et assumera la charge opérationnelle et financière de leur maintenance, les rénovations à mi-vie, voire du verdissement . Elle pourra également prendre en charge la gestion des centres de maintenance dédiés aux matériels et au besoin de les construire ».

Par :

« Sous l'impulsion des décisions prises par le Conseil régional, la SPL centralise et coordonne la disponibilité et la gestion des matériels. Elle assure le financement de la maintenance, les rénovations à mi-vie et anticipe le verdissement et la modernisation de son parc ferroviaire. La SPL a la charge de la gestion des centres de maintenance et s'engage à conserver le statut actuel des salariés et à faire un bilan semestriel de la gestion du matériel ».

**Exposé des motifs :**

L'amendement vise à préciser plus clairement le rôle de pilotage stratégique de la région dans la gestion, l'entretien et la modernisation du matériel ferroviaire. Les élus régionaux et les membres de la commission transports ont besoin d'indicateurs fiables et régulièrement soumis à leur analyse afin d'évaluer l'efficacité de la réorganisation de la maintenance à l'échelle régionale.

**Julien Poix**

AMENDEMENT NON EXAMINE

Arrivé SG le 26/01/2023



**Conseil régional Hauts-de-France**  
**NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE**  
**Commission permanente du 31 janvier 2023**

Amendement n° 1 - présenté par le Groupe « Rassemblement National, Indépendants et Apparentés »

Délibération n° 2023.00012

Objet : Écoles de la Deuxième chance : subvention de fonctionnement au titre de l'année 2023

Amendement :

**A la fin du préambule:**

**Ajouter :** « Le partenariat avec l'Education Nationale sera renforcé pour sensibiliser les jeunes de moins de 16 ans dans les collèges (jeunes en situation de décrochage scolaire). »

Exposé des motifs : Il est indispensable de faire davantage connaître ce dispositif dans les collèges et notamment dans les territoires ruraux.

**Sandra DELANNOY**

AMENDEMENT REJETE

Arrivé SG le 26/01/2023



**Conseil régional Hauts-de-France**  
**NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE**  
**Commission permanente du 31 janvier 2023**

Amendement n° 2 - présenté par le Groupe « Rassemblement National, Indépendants et Apparentés »

Délibération n°2023.00111

Objet : Aide à l'implantation : subvention allouée à la SAS INNOVAFEED pour l'implantation de son centre d'innovation à Gouzeaucourt

Amendement :

**Dans la partie DECIDE:**

**Remplacer :** « D'allouer à la SAS INNOVAFEED, dont le siège social est à NESLE (80190 ) une subvention de 500 000 € pour son projet d'investissement à Gouzeaucourt. »

**Par :** « D'allouer à la SAS INNOVAFEED, dont le siège social est à NESLE (80190 ) une avance remboursable de 500 000 € pour son projet d'investissement à Gouzeaucourt. »

Exposé des motifs : Nous demandons d'attribuer des avances remboursables et non des subventions afin de pouvoir récupérer l'argent et financer d'autres entreprises par la suite.

**Christine ENGRAND**

AMENDEMENT REJETE

Arrivé SG le 26/01/2023



**Conseil régional Hauts-de-France**  
**NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE**  
**Commission permanente du 31 Janvier 2023**

Amendement n°3 présenté par le Groupe «Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.00116

Objet : Modification du dispositif de soutien aux sportifs de haut niveau : Team Hauts-de-France et Ambassadeurs du sport

Amendement :

**Dans la partie DECIDE:**

**Remplacer :**

« - D'étendre le bénéfice du dispositif « de soutien aux sportifs de haut niveau : Team Hauts-de-France et Ambassadeurs du sport en Hauts-de-France », adopté par n°2022.00484 évoquée ci-dessus aux sportifs inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau en catégorie « Relève » pour les disciplines relevant du parasport -, handisport et sport adapté, et de modifier/compléter, à cet effet, ledit dispositif »

**Par :**

« - D'étendre le bénéfice du dispositif « de soutien aux sportifs de haut niveau : Team Hauts-de-France et Ambassadeurs du sport en Hauts-de-France », adopté par n°2022.00484 évoquée ci-dessus aux sportifs inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau en catégorie « Relève » et de modifier/compléter, à cet effet, ledit dispositif »

Exposé des motifs : Les aides allouées aux sportifs de haut niveau doivent profiter au plus grand nombre.

Sarah FLAMANT

AMENDEMENT REJETE



## **ANNEXE 4**

**Liste d'émargement**


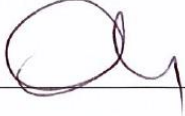
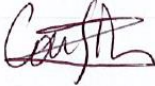


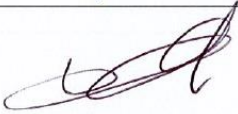

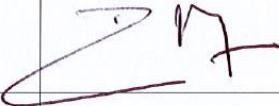
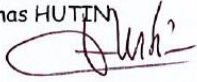

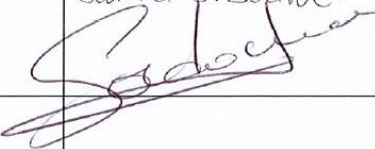

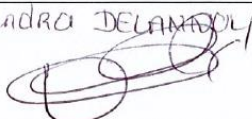


**FEUILLE DE PRESENCE**

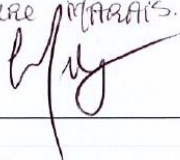

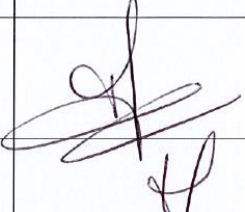
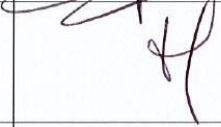

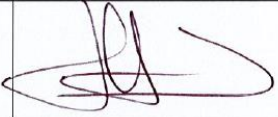


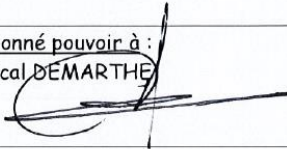
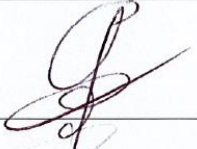
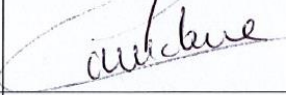

Commission permanente du 31 janvier 2023

PRENOM - NOM	EMARGEMENT	A donné POUVOIR à
Mme Florence BARISEAU	EXCUSÉE	A donné pouvoir à : Manoëlle MARTIN 
M. Jean-Pierre BATAILLE		
Mme Natacha BOUCHART	EXCUSÉE	A donné pouvoir à : Véronique TEINTENIER 
M. Xavier BERTRAND		
M. Maxime CABAYE		
M. Guislain CAMBIER	EXCUSÉ	A donné pouvoir à : Arnaud DECAGNY 
M. Salvatore CASTIGLIONE		
M. Sébastien CHENU	excusé	Michel Guinard 
Mme Aurore COLSON		

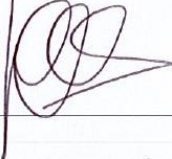



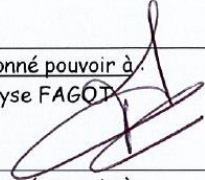

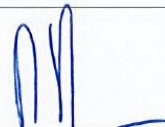

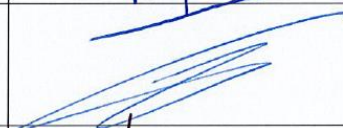

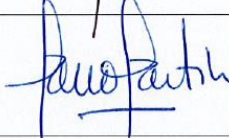
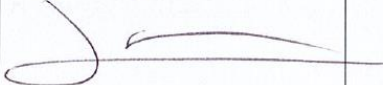
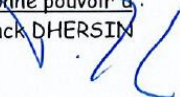
PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

PRENOM - NOM	EMARGEMENT	A donné POUVOIR à
<b>M. Christophe COULON</b>		Anne Sophie FONTAINE 
<b>M. Alexandre COUSIN</b>		
<b>M. Arnaud DECAGNY</b>		
<b>M. François DECOSTER</b>		
<b>Mme Sandra DELANNOY</b>		
<b>M. Guillaume DELBAR</b>		
<b>M. Eric DELHAYE</b>		
<b>Mme Karima DELLI</b>	EXCUSÉE	A donné pouvoir à : Thomas HUTIN 
<b>M. Pascal DEMARTHE</b>		
<b>Mme Héloïse DHALLUIN</b>	EXCUSÉE	Samia SADOULINE 
<b>M. Franck DHERSIN</b>		
<b>Mme Mélanie DISDIER</b>	EXCUSÉE	Sandra DELANNOY 

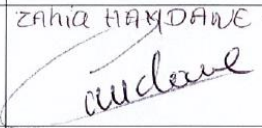
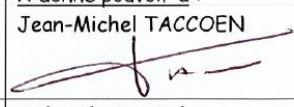


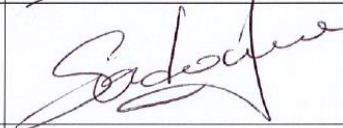
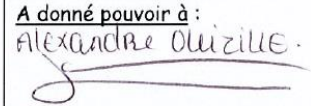
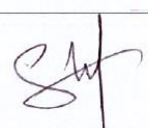
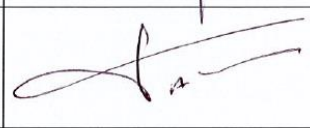


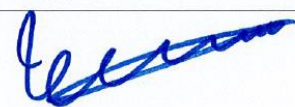
PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

PRENOM - NOM	EMARGEMENT	A donné POUVOIR à
<b>Mme Christine ENGRAND</b>	EXCUSÉE	Claire MARAIS-BEUL 
<b>M. Philippe EYMERY</b>		
<b>Mme Maryse FAGOT</b>		
<b>M. Daniel FASQUELLE</b>		
<b>Mme Sabine FINEZ</b>		
<b>Mme Sarah FLAMANT</b>		
<b>Mme Anne-Sophie FONTAINE-BARBIER</b>		
<b>Mme Brigitte FOURÉ</b>		
<b>Mme Amel GACQUERRE</b>	EXCUSÉE	A donné pouvoir à : Pascal DEMARTHE 
<b>M. Michel GUINIOT</b>		
<b>Mme Zahia HAMDANE</b>		
<b>M. Guy HARLE-D'OPHOVE</b>		

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

PRENOM - NOM	EMARGEMENT	A donné POUVOIR à
<b>Mme Samira HERIZI</b>		
<b>M. Yvan HUTCHINSON</b>	EXCUSÉ	A donné pouvoir à : Nelly JANIER-DUBRY 
<b>M. Thomas HUTIN</b>		
<b>Mme Nelly JANIER-DUBRY</b>		
<b>Mme Paulette JUILIEN-PEUVION</b>	EXCUSÉE	A donné pouvoir à : Maryse FAGOT 
<b>M. Daniel LECA</b>	EXCUSÉ	A donné pouvoir à : Brigitte FOURÉ 
<b>Mme Marie-Sophie LESNE</b>		sabine FINEZ 
<b>Mme Faustine MALIAR</b>		
<b>Mme Claire MARAIS-BEUIL</b>		
<b>Mme Manoëlle MARTIN</b>		
<b>M. Alexandre OUIZILLE</b>		
<b>Mme Anne PINON</b>	EXCUSÉE	A donné pouvoir à : Franck DHERSIM 

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2023

PRENOM - NOM	EMARGEMENT	A donné POUVOIR à
M. Julien POIX	EXCUSÉ.	ZAHIA HAMDANE 
Mme Patricia POUPART	EXCUSÉE	A donné pouvoir à : Jean-Michel TACCOEN 
M. Jean-François RAPIN	EXCUSÉ	A donné pouvoir à : Faustine MALIAR 
M. Laurent RIGAUD		
Mme Samia SADOUNE		
M. Benjamin SAINT-HUILE	EXCUSÉ	A donné pouvoir à : ALEXANDRE OLIZILLE 
M. Christopher SZCZUREK		
M. Jean-Michel TACCOEN		
M. Jean-Philippe TANGUY	EXCUSÉ	Philippe EYMERLY 
Mme Anne-Sophie TASZAREK		Eric DELHAYE
Mme Véronique TEINTENIER		

(\*) Pour exercer vos droits Informatiques et Libertés et pour toute information sur ce formulaire, contactez le Secrétariat général ([sg@hautsdefrance.fr](mailto:sg@hautsdefrance.fr)).

Une notice d'information plus complète est à votre disposition auprès de son secrétariat.